

K-8-1.

BULLETIN DE LA FERME

Vol. 9

QUEBEC, OCTOBRE 1920

No. 2

ORGANE DES CULTIVATEURS DE PROGRÈS



SOMMAIRE

| | |
|-----------------------------|---------------------------|
| Le maître de l'heure..... | Alphonse Desilets, B.S.A. |
| A la jeunesse (poésie)..... | Henri Chantavoine |
| L'Instruction agricole..... | Arthur Lemont |
| Apiculture..... | Cyrille Vaillancourt |
| Aviculture..... | Raoul Dumaine |
| Comptabilité agricole..... | C.-A. Fontaine, B.S.A. |

AU FOYER

| | |
|--------------------------|--------------------|
| La vieille maison..... | Blanche Lamontagne |
| Le monde à l'envers..... | J. Albert Foisy |



L'Administration, 1230, rue St-Vallier, Québec. Phone 7400.

PRIX: 50 cts. PAR ANNEE.

CARTES PROFESSIONNELLES

FITZPATRICK, DUPRE & GAGNON

AVOCATS ET PROCUREURS

105 et 107, Côte de la Montagne, Québec

ARTHUR FITZPATRICK, L. LL., MAURICE DUPRÉ, L. LL.
ONÉSIME GAGNON, L. LL.

Références : La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec
La Compagnie Chinic, Québec
Eugène Julien & Cie Limitée, Québec

Département spécial pour les recouvrements de créances (collection)

Procureurs et avocats pour : MM. Eug. Julien & Cie Limitée; La Compagnie Chinic; The Dorchester Lumber Co. Ltd; The North Shore Railway Co. Ltd; Montmorency Lumber Co., etc.

Casier Postale : 127 Adresse Télégraphique : "Dupré" Phone : 212

Examen de la VUE

Si vous n'êtes pas capable de lire ceci à 14 pouces de distance, sans fatiguer votre vue. VOUS AVEZ BESOIN DE LUNETTES.

ADRESSEZ-VOUS A

ART. PAQUET

MANUFACTURIER DE
BIJOUTERIES ET OPTICIEN

67, RUE SAINT-JOSEPH,
QUEBEC

Téléphone 2537

FREDERICK DORION, B. A., LL.L.,
Charlesbourg.

Résidence :
C.-NAP. DORION
L. LL.
Charlesbourg
Tél. 5191-13

DORION, GOSSELIN & DORION

AVOCATS ET PROCUREURS

EDIFICE "QUEBEC RAILWAY" Tél. 1902

Résidence :
H.-P. GOSSELIN
L. LL.
28 Couillard
Tél. 3704

LE JOUR DE PAIE

Prenez l'habitude de déposer régulièrement une partie de vos gages. Placez vos économies.

La Banque Nationale

Siège Social: Québec Fondée en 1860

La plus vieille Banque Canadienne-Française, 310 Succursales et Agences au Canada. Actif: plus de \$68,000,000.00. Correspondants dans le monde entier.



Jules Gavoin

IMPORTATEUR DE
NOUVEAUTES

Représentant: Hards Faites "Semi-Ready"

Spécialité:
CONFECTION POUR HOMMES,
FEMMES ET ENFANTS.

182, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

Phones 1540-6541

MOULURES

DE TOUT GENRE

EN EPINETTE, PIN, BOIS FRANC,
ou BOIS DE LA COLOMBIE

NOS MOULURES SONT DE QUALITE SUPERIEURE.

O. CHALIFOUR, INC.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE BOIS,

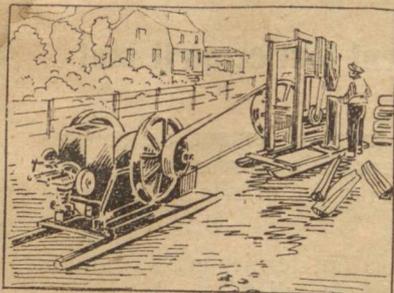
ANGLE LALIBERTE ET PRINCE EDOUARD.

QUEBEC.

ETES-VOUS OUTILLE A LA MODE ? POUR DEBITER VOTRE BOIS ?

La demande pour le bois de chauffage ou de construction se fait de plus en plus considérable, les prix tendent continuellement à augmenter, êtes-vous outillé de manière à prendre votre part de ce commerce lequel vous rapportera des revenus fort considérables.

Nous avons dans notre catalogue général un choix de machines absolument parfaites, fortes et surtout offertes à des prix et conditions pour vous convenir.



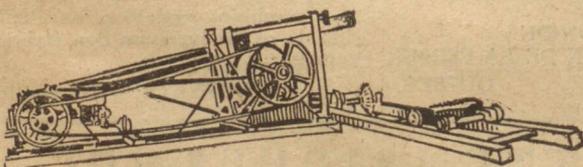
**CETTE COMBINAISON VOUS
EST INDISPENSABLE**

Vous ne pouvez nier son gros sens pratique pour celui qui désire faire beaucoup en peu de temps.

Cette combinaison consiste en un bon moteur Napoléon, le roi des moteurs à essence et un fendeur à bois Julien reconnu depuis des années comme une machine résistable, FONCTIONNANT SUREMENT et PROMPTEMENT.

Ne serait-ce que pour vous informer.

**DEMANDEZ NOS PRIX
AUJOURD'HUI**

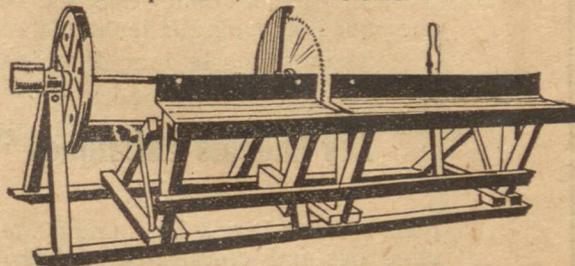


**LE GODENDARD QUE VOUS
AIMEREZ PARCE QU'IL DONNE
SATISFACTION**

Partout où il travaille comme preuve plus frappante de son service efficace, citons qu'à l'heure qu'il est nous avons des demandes pour plus que le double que nous en avons vendus l'année dernière. Commandez donc le Julien pour être sûr de posséder le meilleur godendard.

Ecrivez pour connaître nos Prix.

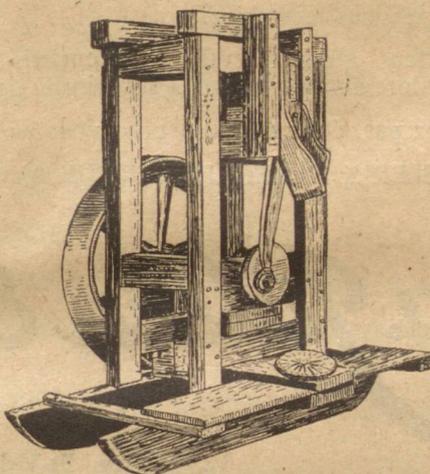
**DEMANDEZ
NOTRE
CATALOGUE
ET NOS
CIRCULAIRES**



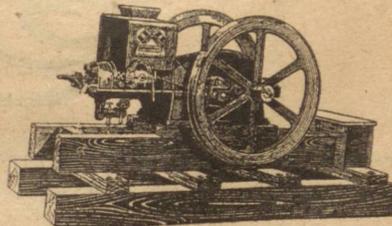
**COMMANDEZ UN BANC DE
SCIE JULIEN POUR AVOIR
LE MEILLEUR**

Ce n'est pas nous qui disons que le banc de scie Julien est le meilleur sur le marché mais les milliers de nos clients qui en ont à leur service. Nous savons cependant que rien n'est épargné pour faire un banc de scie fort et fonctionnant bien et surtout possédant toutes les qualités voulues pour satisfaire.

Demandez notre circulaire descriptive.



**LE FENDEUR A BOIS
"JULIEN"**



**LE MOTEUR A ESSENCE "NAPOLEON" AC-
TIONNERA PARFAITEMENT CES MA-
CHINES NECESSAIRES AU CULTIVA-
TEUR DE PROGRES.**

Le Moteur à essence Napoléon s'adapte à n'importe quelle machine de ferme. Il est surtout préférable pour actionner ces machines que le cultivateur use surtout en hiver, parce que le Napoléon part sans l'aide de manivelle aussi bien au froid qu'à la chaleur.

DECOUPEZ CE COUPON AUJOURD'HUI

Eug. Julien & Cie
LIMITED
1230, rue St-Vallier.
QUEBEC QUEBEC

Messieurs,

Veuillez donc s'il vous plaît m'adresser votre catalogue général et circulaire de Banc de Scie, Godendard et Fendeur à Bois Julien.

Nom.....

B. P.

12 Co.....

ENGRAISSEZ-BIEN VOTRE TERRE

pour qu'elle nourrisse bien la semence.

La terre que vous cultivez n'est pas du tout ingrate. Rappelez-vous que l'engrais que vous lui fournissez, elle l'absorbe, oui, mais pour le transmettre à la semence que vous y jetez.

Si vous lui donnez une nourriture pauvre, elle ne pourra la transformer en nourriture riche pour la donner à la jeune plante. Elle ne lui fournira que ce que vous lui aurez donné.

Il vous importe donc d'être particulier sur le choix de vos engrais chimiques.

Les Engrais Chimiques "JULIEN" comportent tout ce qu'il faut

pour enrichir le sol. Les matières qui les constituent proviennent non seulement de sources minérales mais contiennent une proportion égale d'éléments provenant de sources animales tel que, sang séché, déchets des abattoirs et os. Les engrais qui vous ont été offerts sont-ils ainsi constitués? Ce serait bon que vous le sachiez.

Demandez aux cultivateurs qui ont employé des engrais Julien l'an dernier quels résultats ils ont obtenus, vous serez alors convaincu de la supériorité des engrais Julien.

Si vous n'en connaissez pas, écrivez-nous, nous vous en fournirons les noms.

DEMANDEZ NOS PRIX OU ECRIVEZ POUR AVOIR NOS VOYAGEURS.

Eug. Julien & Cie

1230, Rue St-Vallier, QUEBEC

MONTRE EN OR GRATIS

Demandez 30 Bijouteries ou cartes postales à .10 cts. Ou dix images Religieuses en Couleur 16 x 20 pouces à .30 cts. Quand vendus retournez. \$3.00 Gratis une prime votre choix. Plume fontaine, Bracelet, ou Chapelet en or. Pour gagner la montre il faut vendre pour \$12.00. Adresse:

ALLEN NOUVEAUTES,
St-Zacharie, Qué.

GAGNEZ VOTRE ABONNEMENT

Vous pouvez être abonné à cette revue agricole de premier ordre, gratuitement. Prenez cinq abonnés à 50c par année, adressez-nous en les noms et adresses avec \$2.50 et vous recevrez ce journal intéressant sans qu'il vous en coûte un sou.

Dès demain mettez-vous à l'oeuvre c'est plus facile que vous ne l'imaginez.

LA CIE DE PUBLICATION DU
BULLETIN DE LA FERME
1230, rue St-Valier, QUEBEC.

TERRES A VENDRE

Terre de 5 arpents par 28 située à 1½ mille de St-Albert, Comté d'Arthabaska, sur le grand chemin de Victoriaville.

Ferme de 126 arpents à 1½ mille de Victoriaville, très bien située, très bien bâtie, toutes les améliorations, avec ou sans machines agricoles, excellente occasion de se procurer un bon établissement.

S'adresser à

J. DESILETS, Victoriaville.



CETTE MOULANGE

peut mouler de 4 à 10 minots à l'heure.

Cette moulange fait plus de travail avec le même pouvoir que n'importe quelle moulange.

Aussi: Concasseurs, Hache-Paille, Coupe-légumes, etc.

J. FLEURY'S SONS

AURORA, ONT.

AGENTS:

Eug. Julien & Cie Ltée, . . Québec.



Dans la Province de Québec L'industrie de la Chaussure Paie le Plus fort Montant En Salaires

L'INDUSTRIE de la chaussure contribue pour une large part à la prospérité de notre province. Plus de six millions de dollars sont distribués, chaque année, en salaires aux ouvriers de nos 82 manufactures de chaussures.

Celles-ci donnent du travail à plus de 11,000 personnes.

Les villes de Québec, Maisonneuve, St-Hyacinthe, Montréal, St-Jean, Sorel, Acton Vale, Trois-Rivières, Terrebonne et Contrecoeur produisent chaque année, pour trente millions de dollars de chaussures—soit plus de la moitié des chaussures fabriquées au pays.

Chaque dollar dépensé en achat de chaussures canadiennes, contribue au développement de cette industrie où les Canadiens-français, patrons et ouvriers, ont acquis une place prépondérante.

Achetez donc en toute confiance des chaussures de fabrication canadienne. Prix pour prix elles sont de meilleure qualité que les articles importés et elles vous donneront satisfaction quant au style, au confort et à l'élégance.

Association des Fabricants de Chaussures du Canada



Le Bulletin de la Ferme



Volume 9

QUEBEC, OCTOBRE 1920

Numéro 2

LE MAITRE DE L'HEURE

Pour peu qu'on ait l'habitude d'observer ce qui se passe autour de nous, on est plus étonné de jour en jour de découvrir un changement déplorable de coutumes et de mentalité chez les familles et les individus ordinairement si sages et si modestes, naguère, dans leur mode d'existence.

On se plaint, d'une part, que la vie est chère et insupportable à la ville, et d'autre part, on n'a jamais vu étalage plus révoltant de luxe ni dépenses plus folles d'argent. L'argent surabonde et tous les moyens sont mis en jeu pour le faire couler à flots. Rien d'étonnant alors si tous les appétits sont aiguisés et si les principes de vie morale et sociale sont oubliés. L'argent conduit à tout, jusqu'à son propre détournement. Comment pourrait-il ne pas détourner les hommes de leurs devoirs ?

Le Ministre de l'Agriculture de cette province, l'honorable J.-Ed. Caron, dénonçait récemment, dans un discours public, cette soif de l'argent comme une des causes qui entraînent la jeunesse rurale en-dehors de sa sphère naturelle, c'est-à-dire à la ville où le gros salaire l'attire.

M. Albert Foisy, dans "L'Action Catholique" consacre une longue et solide étude aux conséquences terribles de cette passion de l'argent. Et il dit qu'à cause d'elle, "c'est l'abandon de la vie de famille pour les amusements du dehors, théâtres, salles de danse, promenades de nuit en automobile, etc.; dans la société, c'est la jalousie et l'envie qui attaquent les réputations, la brutalité et la luxure qui font de nos villes et de nos parcs publics des coupe-gorges où la vie et l'honneur des jeunes filles sont en danger."

On pourrait ajouter une autre conséquence qui engendre les mêmes effets: la passion effrénée de l'argent amène à nos expositions générales, et même locales, des colonies entières d'aventuriers et de vulgaires bouffons qui se font payer des sommes fabuleuses pour faire leurs grimaces et affolent l'imagination encore saine de nos jeunes ruraux, par des images et des suggestions maudites.

L'argent est en train de devenir un des éléments les plus puissants de perversion morale et de dessagrégation sociale. Il est grand temps qu'on songe à en faire un meilleur usage en prévoyant les incertitudes d'un avenir prochain. Reprenons partout, et particulièrement à la campagne, les bonnes coutumes d'économie, et grâce aux revenus abondants qu'apporte une agriculture intelligemment raisonnée on cessera d'envier le sort du citadin, grevé d'obligations et forcé en quelque sorte de verser le chiffre total de ses recettes sans retour fructueux pour son aisance matérielle et son bien-être moral.

ALPHONSE DESILETS, B.S.A.

Le Bulletin de la Ferme

PUBLIÉ PAR

La Compagnie de Publication du
Bulletin de la Ferme

EDITEURS-PROPRIÉTAIRES

1230, Rue St-Vallier, Québec.

Administration Phone 7400

Rédaction Phone 7351

Abonnement : 50 sous par année.

Tarif d'annonces : 5 sous la ligne agathe.

PRIX SPÉCIAUX PAR CONTRAT.

Afin d'assurer leur insertion dans une édition donnée les manuscrits doivent être reçus le ou avant le 15e jour du mois précédant celui de la publication.

LES FABRICANTS DE CHAUSSURES CANADIENS COMMENCENT UNE INTERESSANTE CAMPAGNE

Il n'y a pas longtemps l'Association des Fabricants de Chaussures du Canada a tenu une convention dans l'ancienne et pittoresque ville de Québec, convention à laquelle il se passa des choses intéressantes. Les Canadiens habitent un pays tellement vaste que parfois ils ont tendance à juger les choses d'un point de vue particulier ou local. Par suite, beaucoup s'imaginent que l'industrie de la chaussure du pays n'est pas une industrie très importante. Et pourtant il existe aujourd'hui 158 entreprises qui fabriquent des chaussures au Canada. Ces maisons emploient plus de 22,000 personnes — autant de personnes qu'il y a d'habitants dans les villes de Brandon et de New-Westminster — lesquelles 22,000 personnes en font vivre peut-être trois fois plus. Ces employés fabriquent plus de dix-sept millions de paires de chaussures par an, d'une valeur approximative de \$50,000,000. L'industrie de la chaussure au Canada a atteint des proportions plus grandes que beaucoup de gens le supposent.

A la convention ci-dessus mentionnée il a été résolu de prendre les moyens de rendre familiers aux Canadiens les faits concernant cette industrie Nationale. En premier lieu l'industrie de la chaussure, comme le fit remarquer un délégué, a été l'objet d'une critique plutôt âpre et hostile entre les mains des politiciens, et hostile entre les mains des politiciens, comme étant une industrie qui s'accroît aux dépens du peuple, derrière le mur d'un tarif protecteur. Les industriels jugèrent qu'il n'y avait qu'une seule façon de réfuter l'accusation — c'était de prouver par des chiffres que les chaussures faites-au-Canada sont meilleures, dans un même genre, que les chaussures faites aux Etats-Unis, et que le tarif, s'il est nécessaire pour empêcher que notre pays soit de

temps en temps submergé de marchandises étrangères, n'est en aucune manière un facteur déterminant du prix des chaussures faites-au-Canada.

Un autre point que l'on fera ressortir dans la campagne de publicité est que — beaucoup de Canadiens croient à tort que, pour obtenir des modèles répondant à leurs goûts personnels d'élégance, il leur faut acheter des chaussures importées, en particulier des Etats-Unis. Ce préjugé a de l'influence. Il a conduit à penser que les modèles canadiens sont inférieurs aux modèles étrangers. Ceux qui le partagent accepteraient n'importe quel modèle comme étant correct, dès lors qu'il est importé, et refuseraient n'importe quelle chaussure canadienne, qu'elle qu'en soit l'élégance et la bonté, simplement parce qu'elle est un produit du pays. En réalité, les styles de chaussures ne sont particuliers à aucun pays. Les fabricants Canadiens sont au courant de toutes les créations, n'importe où elles prennent naissance. Et il est intéressant de savoir que le Canada, qui suivait servilement autrefois les moindres caprices des fabricants étrangers, montre maintenant une louable indépendance à ce sujet. Un visiteur de New-York disait récemment à celui qui écrit ces lignes que le fameux "scotch

brogue" n'a pas pris du tout aux Etats-Unis, alors qu'il est au Canada un modèle très en faveur.

Avec le plus vif esprit d'enthousiasme d'entreprise et d'activité, les fabricants Canadiens conduisent leurs affaires en ayant pour base le service envers leurs employés et envers leurs clients. Ils fabriquent et mettent sur le marché des marchandises de la meilleure qualité au plus bas prix possible, et ils sont devenus pour les fabricants étrangers des concurrents indépendants. Ils donnent aux 12,000 détaillants, qui tritribuent leurs articles, toute l'aide en leur pouvoir, et ils paient des millions de dollars en salaires aux ouvriers canadiens. Maintenant, par une campagne de publicité, ils mettent cartes sur table devant le public Canadien, et ils lui demandent son concours, non pas pour faire du sentiment, mais strictement au point de vue affaires.

Tout bien considéré, les fabricants de chaussures du Canada méritent l'appui sans réserve de tous ceux, hommes et femmes, qui ont à cœur de voir subsister et croître les industries du pays et le dollar canadien retrouver pleinement son pouvoir d'achat sur les marchés du monde.

A LA JEUNESSE

Aimez, ô jeunes gens, et respectez la vie.
Elle est bonne à celui qui va droit son chemin
Et qui ne garde au fond de son âme ravie
Que le rêve d'hier et l'espoir de demain:

Elle est bonne à tous ceux qui courent à leur tâche
Comme le laboureur qui se lève au matin,
Et retourne son bien sans plainte et sans relâche,
Malgré la terre dure et le ciel incertain.

Votre aube vient de naître à l'Orient tranquille,
Vos boeufs frais attelés se passent d'aiguillon,
Votre charrue est neuve et votre champ fertile,
Déjà, l'épi futur germe dans le sillon.

Au travail! au travail! Faites votre journée:
Vous êtes au matin, laissez venir le soir:
Vous êtes en avril, laissez venir l'année:
L'herbe d'ennui se fane où fleurit le devoir.

Henri Chantavoine.

INSTRUCTION AGRICOLE

Dans son discours-programme, l'honorable M. Taschereau insistait sur l'importance de l'instruction agricole et, après avoir rendu hommage à la compétence et à la ténacité de l'honorable M. Caron, déclarait s'en remettre à son collègue pour continuer la politique si sage, si prévoyante et si efficace que ce dernier poursuit inlassablement depuis douze ans.

Lorsque l'honorable M. Caron devint ministre de l'agriculture, il se traça un programme dont la réalisation, pouvait-il penser, serait peut-être lente, mais à coup sur bienfaisante.

Il avait une trop grande expérience de la terre et une connaissance trop approfondie de ses besoins pour ne pas s'être rendu compte que le premier, le principal et le seul souci d'un vrai ministre de l'agriculture devait être pour l'instruction agricole. Vulgariser l'instruction agricole, la populariser, la mettre à la portée de tous, hommes, femmes et enfants, tel était le but qu'il était important d'atteindre et qu'il a pris à cœur de poursuivre énergiquement.

Grâce à lui, nos collègues de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et d'Oka subissent bientôt une transformation complète. Grâce à lui, l'enseignement ménager reçoit une vigoureuse impulsion. Grâce à lui encore, on crée des jardins scolaires, on favorise l'enseignement de l'horticulture à l'école, on améliore considérablement l'école d'industrie laitière de St-Hyacinthe ainsi que l'école vétérinaire de Montréal, on multiplie le nombre des conférenciers, organise les cours abrégés d'agriculture, on fait circuler des convoi-écoles, on établit des sucreries-écoles, on rend plus attrayant et plus instructif le Journal d'Agriculture, on distribue abondamment une littérature bien faite, et appropriée aux différents besoins de nos cultivateurs, on encourage la tenue des expositions, on organise des concours, on double et l'on triple les champs de démonstration, etc., etc.

Cependant, ce programme ne suffisait pas encore au ministre de l'agriculture. Il désira faire plus et faire mieux. Afin que pas un seul cultivateur ne puisse invoquer le moindre prétexte pour ne pas adopter les procédés de culture les plus modernes, l'honorable M. Caron a voulu que la science agricole fût, pour ainsi dire, portée à domicile, et c'est alors qu'il commença à nommer quelques agronomes de district.

En 1913, nous n'en avons pas encore un seul. Aujourd'hui nous en comptons pas moins de 40. Ils exercent leur activité dans toute la zone agricole de la province: Arthabaska, l'Abitibi, la Beauce, Beauharnois, Bonaventure, Chambly,

Champlain, Châteauguay, Huntingdon, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Frontenac, l'Assomption, Labelle, Lac St-Jean, l'Islet, Matane, Mégantic, Montmagny, Nicolet, Nominique, Pontiac, Portneuf, St-Maurice, Témiscouata, Terrebonne et Yamaska, etc., etc.

Mais que sont ces agronomes et quel est leur rôle, se demande-t-on peut-être? Ce qu'ils sont? Pour la plupart, ce sont des fils de cultivateurs qui sont allés puiser la science agricole dans nos collèges d'agriculture, où ils ont reçu un enseignement théorique et pratique tout à la fois. Ce sont des jeunes gens qui, après plusieurs années d'études sérieuses, ont acquis en matière d'agriculture des connaissances variées qui rendent aujourd'hui leurs conseils précieux. Ce sont de jeunes professeurs, compétents et obligeants, qui n'attendent qu'un signe du cultivateur et qui, de leur propre initiative, vont souvent lui faire des suggestions qui ne manquent jamais de produire d'excellents résultats. Bref, on peut dire qu'ils sont les commis-voyageurs du perfectionnement agricole.

Ce qu'ils font? Un travail considérable dont on peut avoir une idée par la statistique suivante, qui indique leurs opérations pour l'année fiscale qui vient de s'écouler:

| | |
|--|--------|
| Conférences | 1,4550 |
| Démonstrations | 1,895 |
| Etablissement de nouveaux champs de démonstration | 202 |
| Etablissement et surveillance de jardins scolaires | 2,640 |
| Jardins à domicile | 17,255 |
| Expositions scolaires | 74 |
| Concours de légumes | 50 |
| Concours d'étables | 35 |
| Visites faites | 22,087 |
| Visites reçues | 10,499 |
| Lettres écrites | 33,400 |
| Brochures distribuées | 13,458 |

Ce tableau, semble-t-il, dispense de tout commentaire sur l'utilité des agronomes de district et sur la sagesse de la politique adoptée et poursuivie par le ministre de l'agriculture.

Cette politique a d'ailleurs produit des résultats et elle n'est assurément pas étrangère à la transformation qui s'est opérée dans notre agriculture ainsi qu'aux progrès que nos cultivateurs ont réalisés depuis quelque temps.

Arthur Lemont.

"Le Soleil"

A LA GLOIRE DE LOUIS HEBERT

Nos lecteurs se rappellent encore les fêtes mémorables qui ont eu lieu le 4 septembre 1917 à l'occasion du troisième centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada, et celles non moins grandioses de l'inauguration du monument du vaillant pionnier, le 3 septembre 1918.

Pour conserver le souvenir d'un événement aussi important pour notre race, on ne pouvait se contenter des comptes rendus de la presse; il était de la plus haute importance de grouper en un seul tout l'historique de ces fêtes, et les documents discours et poésies, qui ont été publiés à l'occasion de ces manifestations.

Ce travail a été fait par M. l'abbé A. Couillard — Desprès, qui vient de publier le rapport de ces fêtes en un beau volume in 8 de 160 pages, illustré de nombreuses gravures.

Nul mieux que l'actif président du Comité du Monument Hébert ne pouvait faire ce travail de compilation. Il a été le promoteur de cette oeuvre patriotique et c'est grâce à son inlassable énergie si elle s'est terminée avec succès.

Ce volume, comme le monument dont il parle, est la glorification de tous les vaillants défricheurs du sol canadien, qui, depuis Louis Hébert, ont contribué par la vigueur de leur bras et la pureté de leur foi, à façonner la race Canadienne française. Puisse ce volume, selon les désirs de l'auteur, faire naître de nouvelles vocations pour la culture de la terre et l'oeuvre importante de la colonisation!

Le Rapport des fêtes du IIIe Centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada se vend \$1.75 franco, broché, chez l'auteur M. l'abbé Couillard — espré, curé de Frelighsburg, P. Q.

MEDAILLE D'OR A L'EXPLOITATION PROVINCIALE

La Commission de l'Exposition Provinciale de Québec a décerné au concours de 1920 plusieurs diplômes et médailles d'or aux institutions de commerce et d'industrie qui ont présenté des exhibits dont l'excellence fut reconnue par les experts appelés à les juger. Parmi les produits de la mécanique moderne, un des plus pratiques et des plus merveilleux par sa simplicité et son utilité, est sans contredit la batteuse et décortiqueuse à trèfle "Birdsell".

Cette machine a fait l'admiration des milliers de visiteurs qui sont passés au département de la mécanique agricole durant l'exposition provinciale de cette année. On sait qu'elle a été reconnue comme instrument le plus recommandé par les experts en culture de trèfle et qu'elle produit, au battage, le plus haut rendement de graine pure et saine.

Sans avoir jusqu'ici fait beaucoup de propagande en faveur de cette machine, la compagnie en a cependant vendu au-delà de quatre-vingts dans cette province seulement. Son représentant, monsieur O.-N. Piché, de St-Basile de Portneuf, nous disait ces jours-ci qu'il a la perspective d'en placer plusieurs centaines au cours de l'hiver prochain.

Nous croyons sincèrement que c'est une aubaine avantageuse pour le cultivateur d'étudier le livret, édition française, publié par monsieur Piché, sur l'importance de la culture du trèfle et sur les moyens à prendre pour lui donner la plénitude de ses rendements. En ces temps où toute matière première est d'un coût élevé, chaque démarche faite en vue de la production de ces matières chez soi est une mesure d'économie qui contribue à équilibrer chez soi est une mesure d'économie qui contribue à équilibrer de façon profitable les dépenses et recettes au bout de l'année culturale.

La culture du trèfle améliore les terres, leur garde la fertilité nécessaire aux récoltes annuelles, mais pour favoriser cette culture il faut avant tout de bonnes graines de semence, nettes, acclimatées et en abondance. Produisons-les nous-mêmes sur nos terres, sélectionnons et nettoisons, c'est le moyen le plus sûr de perpétuer la richesse de fonds dont la nature a doté les belles terres de notre chère province.

A. D.



POUR L'HIVERNAGE DES ABEILLES

Rentrée des ruches.—La cave.

Généralement, on entre les ruches à la fin d'octobre ou au commencement de novembre, selon la température. Tout de même, il vaut mieux les entrer trop tôt que trop tard.

Avant de transporter les ruches, il faut fermer l'entrée avec un treillis métallique. En cave, l'entrée des ruches sera complètement ouverte.

La CAVE doit être noire et bien aérée, n'étant ni trop chaude, ni trop froide — c'est-à-dire, une cave où l'eau ne gèle pas, et où les légumes ne germent pas. La température idéale est de 42° à 43° F.

Les ruches ne doivent pas être dans une cave remplie de légumes. L'odeur des légumes ne convient pas aux abeilles.

Les rats, souris ou autres de même espèce ne peuvent être tolérés dans la cave aux abeilles. Il faut prendre tous les moyens pour s'en débarrasser.

Il faut mieux ne pas mettre les ruches sur la terre, mais les soulever de quelques pouces afin qu'elles ne sentent pas l'humidité du sol.

Si les ruches sont placées sur des tablettes, les supports de ces tablettes ne devront être appuyés que sur le sol; s'ils touchaient au plancher supérieur, chaque pas fait à l'étage d'au-dessus produirait des vibrations qui dérangerait considérablement les abeilles.

Au cas d'humidité dans la cave, certains conseillent d'enlever la toile sur le dessus des cadres et de la remplacer par un sac, bien propre, vide de son ou de gru, plié en quatre. Ce sac absorbera l'humidité. En remettant le couvercle, il faudra prendre garde de ne pas l'enfoncer; le mettre simplement sur la ruche afin que l'air puisse circuler et assécher l'humidité.

On peut avantageusement, à la place d'un sac replié, mettre un coton sur les cadres et placer une hausse vide par-dessus. Cette hausse sera remplie de "ripes de planer", puis mettre le couvercle.

Après l'entrée des ruches, il arrive quelquefois de belles journées, et la température de la cave devient trop haute; alors, on peut très bien ouvrir une porte ou une fenêtre afin de faire entrer un peu d'air frais; ouvrir de préférence la nuit.

Le printemps, il ne faut jamais donner de lumière dans la cave, car, à cette époque, les abeilles, étant éveillées, sortiraient de la ruche et se perdraient dans la cave.

Il est préférable de placer les ruches penchées un peu en avant, afin de faciliter la sortie des abeilles mortes, et aussi l'écoulement de l'eau si parfois il y a beaucoup d'humidité.

En cave, on ne doit jamais visiter les ruches ni même les déranger.

Une fois par mois, on fera l'inspection de l'entrée des ruches; si quelques-unes sont obstruées par des cadavres d'abeilles, on les débarrassera aisément avec un petit bois ou une broche que l'on passe entre le plateau et le corps de la ruche.

Avec de bons centilateurs dans la cave, on peut facilement maintenir la température uniforme; on les ouvre ou on les ferme à volonté selon le degré de température et la ventilation de la cave est toujours parfaite.

C. Vaillancourt,

Chef du Service apicole et sucrier.

NOTES APICOLES

Il n'est pas facile d'hiverner les abeilles dans les hivers longs, froids et souvent humides de la région du bas St-Laurent. On peut réussir cependant, mais à condition d'observer strictement les précautions nécessaires, et qui sont au nombre de trois: (1) bonne provision de miel; (2) colonies bien peuplées; (3) bonne cave.

Les provisions. Une ruche ne devrait jamais avoir moins de trente-cinq livres de bon miel operculé, comme provision d'hiver. Avec cette quantité, et si les autres conditions essentielles sont remplies, une ruche a toutes les chances de sortir en bon état au printemps. Mieux vaut qu'il reste un peu de miel lorsque les abeilles sortent de la cave au printemps; elles pourront ainsi attendre la première miellée sans qu'on soit obligé de les nourrir.

La population des ruches. Les colonies doivent être bien peuplées; c'est là aussi une condition essentielle. Voyez à ce que les deux-tiers des cadres au moins soient bien garnis d'abeilles au repos.

La cave. Une bonne cave est sèche, bien aérée, tenue à une température uniforme de 45 degrés F. Comment obtenir ces conditions si la même cave doit contenir les provisions de légumes et de patates pour la famille? Séparez donc la partie de la cave qui se trouve au-dessous de la cuisine; construisez une petite chambre d'une épaisseur de planches; posez des tablettes espacées de 20 pouces à partir du sol pour éviter les vibrations et placez les ruches sur ces tablettes. Recouvrez le sol d'une couche de sable bien sec, si la cave n'est pas pavée de ciment.

Appliquez-vous ensuite à toujours maintenir une température de 45 degrés F. et tenez la cave bien aérée. Ne dérangez pas les abeilles pendant l'hiver, sauf en cas de nécessité absolue.

Voici un autre moyen économique d'hivernage et qui a très bien réussi à la station expérimentale de Ste-Anne: on fait une boîte démontable, en planches emboutées, dans les côtés sont fixée ensemble par de petits crochets et recouverts d'un couvercle de planches d'un pouce, s'ajustant bien sur la boîte. On donne à cette boîte la grandeur voulue pour contenir de deux à quatre ruches, serrées l'une contre l'autre, tout en laissant tout autour un espace d'au moins seize pouces de large entre le groupe de ruches réunies et les parois de la boîte. On dépose les ruches dos à dos dans cette boîte vers la fin de l'automne, les trous de vol dans une direction opposée. On remplit ensuite l'espace vide entre les ruches et les parois de la boîte avec de la balle d'avoine ou mieux avec de petites ripas de planeur bien sèches. Ayez soin de

laisser un trou de sortie en face du trou de vol de chaque ruche, afin que les abeilles puissent sortir sans peine lorsqu'elles le désirent, en tout temps. On fera bien de choisir pour ces boîtes l'endroit du rucher le plus abrité contre les vents, et où la neige s'entasse sans poudrer. Cet hivernage en boîte pourrait être adopté par un débutant qui n'a pas une bonne cave ou par tous ceux qui n'ont pas de cave sèche.

L'expérience nous a appris qu'il vaut toujours mieux rentrer les abeilles en cave ou en boîte pour l'hiver plus tôt que plus tard. N'attendez donc pas que les grands froids soient arrivés pour mettre les ruches dans leurs quartiers d'hivernage.

Jos. Begin,

Régisseur,

Sta. Expérimentale, Ste-Anne de
la Pocatière.

ABEILLES EN CAVE OU EN PLEIN AIR

Dans toutes les parties du Canada il est nécessaire de protéger les abeilles pendant les mois longs et froids de l'hiver pour obtenir les meilleurs résultats. Il existe deux moyens de protection. On peut mettre le rucher entier dans un local spécial ou une cave, ou emballer les ruches dans des caisses à l'extérieur. Cet hivernement en caisse en plein air peut se faire même dans les régions les plus froides du Canada, comme les provinces des prairies, les parties du nord de l'Ontario et de Québec, mais il n'est pas sûr dans ces endroits et il vaut mieux hiverner en cave. Par contre dans les régions plus chaudes, l'hivernement en plein air paraît être tout aussi bon que l'hivernement en cave. Les choses essentielles pour assurer un bon hivernement à l'intérieur sont les suivantes: La cave doit être calorifugée contre les écarts de température qui se produisent à l'extérieur. Elle doit être obscure et sèche et la température doit être réglée de façon à rester entre 48 et 50 degrés F. Il ne faut que très peu de ventilation. Il ne faut pas, de tout l'hiver, déranger les abeilles plus que cela n'est absolument nécessaire. Pour l'hivernement en plein air, on peut se servir de caisses qui contiennent une ou plusieurs ruches. Celle qui paraît être la meilleure est la caisse qui contient quatre ruches. Ces caisses doivent être assez grandes pour que l'on puisse mettre de trois à six pouces de matière isolante au fond et sur les quatre côtés, et environ dix pouces par-dessus. Pour l'emballage on peut se servir de ripas de planeurs, de feuilles d'arbres ou de balle. Il doit aussi y avoir un brise-vent autour du ru-

cher. Une haie d'arbres à feuilles décidues ou une clôture en planches de huit pieds, font les meilleurs brise-vents.

Avant de prendre une décision sur le moyen à adopter, l'apiculteur doit étudier ses conditions et voir de quoi il dispose. S'il a une bonne cave offrant toutes les conditions voulues, il fera mieux de s'en servir, surtout s'il n'a qu'un petit nombre de ruches. Dans d'autres conditions, il peut être plus facile et meilleur marché pour lui de construire des caisses et d'hiverner en plein air. Il faut plus de travail pour emballer les abeilles en caisse en automne et les déballer au printemps que pour les garder dans la cave et les en sortir. Par contre les abeilles en cave exigent plus d'attention pendant l'hiver. Règle générale les abeilles emballées en plein air n'exigent pas beaucoup d'attention à partir du moment où elles sont emballées jusqu'à ce qu'elles soient déballées au printemps, tandis que la cave demande à être nettoyée et il faut que la température soit réglée pendant l'hiver.

Les deux méthodes d'hivernement ont été essayées pendant plusieurs années à la ferme expérimentale d'Ottawa. Les abeilles hivernées à l'intérieur sont placées dans une cave au-dessous du laboratoire. Celles qui sont hivernées à l'extérieur sont placées dans des caisses, à raison de quatre ruches par caisse, avec des ripas de planeurs comme emballage et une clôture en planches de huit pieds comme brise-vent. La perte moyenne parmi les ruches en caves a été nulle, tandis qu'elle a été de 5.45 en plein air, et la quantité de provisions consommée est à peu près la même; elle a été de 21.3 livres en cave contre 23.8 livres en caisses. Quant au nombre moyen de rayons recouverts au printemps, les ruches hivernées en plein air ont l'avantage. Il est de 5.4 en plein air contre 5.0 en cave. Ces notes ont été prises le 11 octobre pour les abeilles tenues en plein air, et le 15 avril lorsque les abeilles ont été sorties de la cave. Nous avons constaté également que les couverts fermés ont donné de meilleurs résultats à Ottawa que la ventilation, et que trois pouces de matière isolante donnent d'aussi bons résultats que six pouces.

Il ne faut pas oublier, en comparant les chiffres qui précèdent, que l'hivernement en plein air fait courir plus de risques, surtout pendant un hiver très froid comme celui de 1917-18, et que la consommation des provisions ne diffère que très peu dans les deux cas. Disons enfin que les abeilles hivernées en plein air étaient un peu plus fortes au printemps que celles qui étaient restées en cave.

ENCORE UNE PREUVE QUE LES POULES PEUVENT ETRE PAYANTES.

Un amateur qui trouve moyen de garder 51 poules en plein milieu de la jolie petite ville de Victoriaville, nous fait parvenir son rapport pour l'année 1919 lequel est très éloquent, très juste, j'en suis certain, avec des chiffres qui montrent partout qu'il n'y a pas d'exagération et qui nous prouvent qu'un tel résultat pourrait être obtenu par beaucoup de gens en ville.

Oui! de bonnes poules auxquelles on accorde un peu d'attention et de bons soins, ça paye...

M. Octave Poitras, 5 rue des Forges, Victoriaville, a réalisé en 1919 avec 51 poules Plymouth Rock barrées \$103.72 de profit net soit \$2.03 2-5 par poule.

Une fois de plus encore, nous avons raison de dire qu'il est facile de faire 100% de profit avec de bonnes poules; mais oui, des poulettes de race d'utilité nées en avril ou mai, valant en moyenne \$2.00 l'unité en octobre et donnant chacune au-delà de \$2.03 2-5 de profit net en 12 mois; peut-on appeler ça 100% de profit?

Aux gens qui se refusent encore à croire aux choses qui ont du bon sens, et qui seraient portés à dire qu'il y a du "Bluff" là-dedans, je demanderais de considérer un peu les chiffres qui suivent, et il suffira de quelques coups de crayon pour constater que les poules de Mr. Poitras ont pondu chacune environ neuf douzaines d'oeufs durant 12 mois. Comme ponte, c'est simplement une bonne moyenne; ces oeufs ont été vendus à environ .45 la douzaine, c'est encore ordinaire, c'est le prix du marché; les grains ronds consommés par ce troupeau ont coûté \$3.53 le cent livres, c'est encore normal; et les farines consommées soit: son, gru, ont été payées \$2.54½ le cent livres, c'est encore un prix connu.

Allons, vérifions rapport pour l'année 1919.

Pour l'année 1919

DEPENSES:

| Poulailler de 51 poules Plymouth Rock barrées grises: | | 1919 |
|---|-----------|---------|
| Janv. 23—600 lbs, grains mél... | | \$21.35 |
| Fév.—100 lbs, son | | 2.10 |
| Mars 8—500 lbs., grains mélangés. | | 17.35 |
| Mars 20—100 lbs., avoine | | 3.00 |
| Avril 18—Mis couver 30 oeufs à | | |
| | .06 | 1.80 |
| Avril 22—315 lbs., d'avoine | | 8.35 |
| Avril 26—15 oeufs (couvés) payé | | 2.15 |
| Mai 2—30 oeufs à .05 | | 1.50 |
| Mai 8—100 lbs. blé-d'Inde | | 3.25 |
| Mai 19—100 lbs. son | | 2.25 |
| Juillet 5—100 lbs de blé | | 4.15 |
| Juillet 15—100 lbs de blé-d'Inde.. | | 4.00 |
| Juillet 15—200 lbs d'avoine | | 6.00 |
| Juillet 15—3 lbs de soufre | | .20 |

| | |
|----------------------------------|----------|
| Août 8—100 lbs de blé-d'Inde | 4.00 |
| Août 8—100 lbs d'avoine | 3.25 |
| Août 14—400 lbs de blé | 16.50 |
| Août 30—500 blbs graines mélang. | 19.50 |
| Sept. 8—200 lbs. blé-d'Inde | 8.00 |
| Sept. 8—200 lbs. d'avoine | 6.30 |
| Oct. 3—100 lbs de grue | 2.55 |
| Nov. 14—100 lbs de grue | 2.90 |
| Nov. 14—100 lbs. son de blé | 2.25 |
| Nov. 14—200 lbs. d'avoine | 5.82 |
| Déc. 12—Payé expresse pour vo- | |
| lailles expédiées à Montréal | 2.00 |
| Total | \$150.52 |

RECETTES:

Poulailler de 51 poules Plymouth Rock barrées grises.

1919

| | |
|---|----------|
| Janv.—14 doz. d'oeufs | \$ 7.00 |
| Fév.—19¼ doz. d'oeufs | 9.75 |
| Mars—43 doz. d'oeufs | 18.30 |
| Mars—Hausse des oeufs | 2.96 |
| Avril—81 doz. d'oeufs | 32.00 |
| Mai 10—1 coq vendu | 1.00 |
| Mai—64 doz. d'oeufs | 25.60 |
| Juin—51 doz. d'oeufs | 23.00 |
| Juillet—61 doz. d'oeufs | 27.50 |
| Août—52 doz. d'oeufs | 26.00 |
| Août—Hausse des oeufs | 1.20 |
| Sept.—40 doz. d'oeufs | 20.00 |
| Oct.—17½ doz. d'oeufs | 7.50 |
| Nov. 12—Vendu à la Coopérative Fromager de Montréal, 12 cochets: 77 lbs., 13 poules, 92½ lbs. Total 25 poules, 169½ lbs | 39.78 |
| Nov.—2½ doz. d'oeufs | 1.25 |
| Déc.—9 doz. d'oeufs | 4.50 |
| Total | \$247.34 |
| Recettes | \$247.34 |
| 31 oct. 1919, balance grains en main | 6.90 |
| Total recettes | \$254.24 |
| Total dépenses | 150.52 |

Total du surplus des recettes...\$103.72 poule.

Profits: \$103.72 pour 51—2.03 2-5 par (Avec sans beaucoup d'expérience et soins bien ordinaires).

OCTAVE POITRAS,

P.B. 114, 5, rue des Forges, Victoriaville, P. Qué.

Pensons-y, si nous avions quelques bonnes poules de plus !...

Raoul Dumaine, A.A.D.

La parole est pour les oreilles ce que la lumière est pour les yeux.—(Mme De Lambert).



LA CHAUX EN AGRICULTURE

Quantité à employer.

La quantité moyenne de chaux à employer sera de 200 à 500 livres par arpent selon la qualité du sol, son acidité et la qualité de matière végétale qu'il contient.

Pour le blé et l'orge.—Semez la chaux avec le grain à raison de 200 à 400 livres par arpent. Une légère fumure au printemps sera aussi avantageuse.

Pour le blé-d'Inde.—Semez à la volée 400 livres de chaux par arpent, si vous désirez l'appliquer aux buttes ou avec la semeuse employez de 200 à 300 livres, ou une poignée de chaux pour chaque deux ou trois buttes, mélangée avec un peu de terre ou de sable.

Pour l'avoine.—Afin d'obtenir une bonne récolte, employez de 200 à 250 livres de chaux par arpent. Si vous l'appliquez à la volée, employez 350 livres. Semez pas plus de 1½ à 2 minots d'avoine à l'arpent, car lorsque vous employez la chaux l'avoine poussera plus fort.

Pour les Patates.—On devra employer 400 livres de chaux par arpent, épandre dans les rangs, et recouvrir avec un peu de terre. Lorsque vous l'appliquerez à la volée, employez 500 livres. Beaucoup de cultivateurs qui font une spécialité de la culture des pommes de terre emploient le double de cette quantité de chaux et y trouvent leur profit.

Pour l'herbe.—Lorsqu'il n'est pas jugé nécessaire de labourer et d'ensemencer de nouveau des vieilles prairies, on maintiendra une bonne pousse en répandant, à la volée, 400 livres de chaux par arpent, à l'automne.

Pour le Sarrasin.—Nulle récolte ne bénéficiera autant de l'emploi de chaux que le sarrasin. On recommande de 200 à 250 livres par arpent.

Pour les Navets.—Épandez à la volée de 350 à 400 livres par arpent, et faites suivre d'un léger hersage.

Pour concombres, melons et courges.—Mettez une poignée de chaux à chaque butte, mélangez-le bien au sol et semez. Lorsque vous ferez le premier sarclage, mettez encore la même quantité de chaux à chaque butte, la recouvrant d'un peu de terre.

Pour le tabac.—De 500 à 600 lbs. à l'arpent.

Pour betteraves et carottes.—De 400 à 500 lbs.

Pour les oignons.—De 500 à 1000 lbs. à l'arpent, à l'automne ou au printemps.

Pour les tomates.— Une poignée de chaux dans le lit de chaque plant en fai-

sant la transplantation.

Pour fraisiers.—½ minot de chaux par perche carrée, au printemps.

Dans les vergers.—Un demi-minot de chaux pour chaque arbre, autour du pied.

Pour les pelouses.—Quantités suivantes:

De 25 à 50 lbs de chaux pour étendue de 25 x 25 pieds;

De 50 à 75 lbs. de chaux pour étendue de 100 x 25 pieds;

De 100 à 125 lbs. de chaux pour étendue de 100 x 50 lbs;

8—Bul. de la Ferme— de 100 x 100 pieds.

La chaux est précieuse dans les terres dures surtout.

Bonhomme Blanchi.

L'AVENIR DE L'ELEVAGE DES BESTIAUX DU CANADA.

La relation essentielle qui existe entre la production des animaux et la mise des viandes sur le marché est évidente à tout cultivateur. Mais, les cultivateurs ne savent pas si bien quels sont les facteurs sur lesquels les propriétaires d'abattoirs (packers) basent leurs agissements pour le commerce futur. Les propriétaires d'abattoirs étudient avec soin d'année en année, et même de mois en mois, les tendances de la production sur la ferme, aussi bien que les perspectives et les conditions du marché. Ils règlent leur politique annuelle en grande partie sur les perspectives de l'élevage; mais leur politique générale, prévoyant pour un terme d'années à venir, est plus largement guidées par un jugement sur les perspectives du marché.

Les propriétaires d'abattoirs (packers) canadiens réalisant que la production et la condition du marché reposent l'une sur l'autre, croient que si les cultivateurs canadiens sont bien renseignés au sujet des marchés, ils maintiendront leur production de bestiaux en quantité suffisante pour satisfaire à la demande.

Pendant toute la durée de la guerre et l'année qui la suivit les propriétaires d'abattoirs ont étudié les conditions du marché. Il en est résulté que les abattoirs existants ont été agrandis que les capitaux investis chaque année ont été augmentés, et les propriétaires font actuellement tous les efforts possibles pour compléter l'organisation de leur marché et outre-mer et aux Etats-Unis.

Les "Packers" Canadiens ont une foi sincère dans l'avenir de l'industrie d'élevage des bestiaux au Canada. Pourquoi ?

Parce que si l'on juge l'ensemble des recherches faites par les diverses raisons commerciales, les perspectives du marché canadien des viandes pour les dix prochaines années au moins, apparaissent plus favorables que jamais auparavant dans l'histoire de cette industrie au pays.

Pourquoi le Canada a besoin d'un Tarif Protecteur

SOMMAIRE DE L'EXPOSE SOUMIS, LE 14 SEPTEMBRE A WINNIPEG, PAR L'ASSOCIATION CANADIENNE DES MANUFACTURIERS, AU COMITE DES MINISTRES DU CABINET.

Selon le Recensement du Dominion, 700,000 personnes, environ, ont un emploi dans les usines canadiennes. Si on compte la famille de chacun de ces ouvriers, on trouve que 2,000,000 de personnes vivent des salaires que paient les usines canadiennes. Il y a en outre, les grossistes et des détaillants, les hommes d'affaires de toutes catégories qui vivent des manufactures canadiennes et leur nombre n'est pas inférieur à la moitié du nombre des ouvriers. De plus, étant donné que 80 pour cent environ de la production des fermes canadiennes est consommée au Canada, principalement par les habitants des villes et des villages, les cultivateurs ont un intérêt vital à la prospérité industrielle.

Tout pays civilisé qui aspire à la grandeur, doit être fort dans les domaines qui suivent de son activité nationale; agriculture, industrie, transport et finance. Les pays purement agricoles n'ont jamais atteint à un haut degré de développement, les pays purement industriels ne peuvent exister; l'agriculture et l'industrie ne peuvent exister sans le mécanisme financier et sans un système de transport pour amener leurs produits aux centres de consommation.

Quel est le rôle de l'usine? Abolissez les usines et imaginez ce qui en résulterait sur le commerce de gros et de détail, sur les banques, sur les institutions financières, sur les maisons de courtage, sur la propriété immobilière, sur les hommes de profession, sur les services de perception de l'impôt. Dans la majorité des villes canadiennes, les usines sont la source directe ou indirecte de la plus grande partie des affaires, parce que la prospérité de beaucoup de gens est soumise à l'entrée des produits à l'usine et à leur sortie sous forme de produits ouverts. En un mot, la capacité d'achat et la liste de paye de l'usine ont une grande répercussion sur la prospérité de la ville où elle est située. Si une grève éclate à l'usine, elle a sa répercussion immédiate dans presque toutes les maisons et dans presque tous les magasins. Elle a sa répercussion également sur la population agricole de la région, car la ville consomme le produit de la ferme et à son tour l'approvisionne de produits ouverts, qui sont des nécessités de la vie civilisée.

Presque toutes les familles canadiennes ont un intérêt direct ou indirect à la prospérité industrielle du pays; et elles ont tout à craindre d'une dépression.

Le Principe de la Protection

Comme le Tarif des Douanes Canadiennes n'a pas été révisé depuis 1917, il est plus que temps d'y songer. Après une étude sérieuse, on trouvera peut-être que les droits qui frappent certains articles sont trop élevés. On devra donc les abaisser. Dans certains autres cas, on trouvera sans doute qu'ils sont insuffisants et on devra en conséquence les augmenter. Il arrivera aussi que l'on constatera que certains droits sont suffisants et on devra les maintenir tels quels. Mais toutes les révisions de tarif douaniers sont basées sur un principe directeur. Ce principe doit être, soit la politique de protection, soit la politique de libre échange. L'expression, "un tarif productif de revenu" est erronée parce que même un droit de 10 pour cent sur un article produit au Canada est productif de revenu et assure en même temps une légère protection à une industrie canadienne.

D'où il suit qu'en soumettant cet exposé, l'Association Canadienne des Manufacturiers entend respectueusement affirmer de nouveau sa conviction qu'un tarif suffisamment protecteur des industries canadiennes est nécessaire. Elle entend réaffirmer son adhésion à cette politique adoptée au Canada en 1878 et suivie par tous les partis politiques qui se sont succédé au pouvoir.

De plus, l'association s'engage à adhérer à toute mesure ayant pour objet de hâter la passation dans tout l'Empire, des lois douanières accordant une préférence aux produits de l'Empire, équivalente à la préférence prévue au tarif des douanes canadiennes.

Définition de la Protection

L'Objet du système protectionniste au Canada a été et devrait continuer à être:—

Quelques-unes des raisons

Pourquoi le Canada devrait s'en tenir à l'actuelle politique fiscale de suffisante protection de l'agriculture, de l'industrie, du travail et du commerce canadiens.

1. Depuis l'adoption, en 1878, de la Politique Nationale de protection douanière suffisante, l'agriculture, les industries forestières, minières, des transports, le commerce, les banques, les assurances, ont pris au Canada un étonnant développement.
2. Parce qu'il avait développé toutes ses forces économiques, le Canada a pu fournir un grand effort pendant la guerre.
3. Depuis la guerre presque tous les pays civilisés ont maintenu leurs tarifs douaniers protecteurs.
4. Plus de 2,000,000 de Canadiens vivent du salaire que leur paient des usines canadiennes.
5. Plus de 80 pour cent de la production des fermes canadiennes est consommée au Canada.
6. Le Tarif a déterminé l'établissement au Canada de plus de 600 succursales d'usines américaines.
7. Le tarif fournit au Gouvernement du Dominion une grande partie de son revenu.
8. L'actuel tarif du Canada est très modéré; les articles d'importation frappés de droits de douane, ne paient qu'un droit moyen de 22 1-2 pour cent; les droits de douane, repartis sur les articles frappés de droits et sur ceux qui entrent en franchise, ne ressortent qu'à 14 2-3 pour cent.
9. Les produits canadiens ne devraient pas être exportés à l'état brut, mais devraient être travaillés au Canada, de manière à stimuler l'industrie, donner du travail et ajouter à la richesse nationale.
10. Depuis 42 ans, le Canada a maintenu un tarif protecteur. Depuis 131 ans, les Etats-Unis, qui sont nos grands concurrents, ont maintenu un tarif protecteur. Leurs industriels ont un débouché d'environ 8 millions de consommateurs. L'an dernier, chaque habitant des Etats-Unis a acheté en moyenne pour \$4.41 de marchandises canadiennes, tandis que chaque Canadien, a acheté en moyenne pour \$100.26 de marchandises américaines. Les Américains ont surtout acheté au Canada des matières premières. Les Canadiens ont surtout acheté aux Etats-Unis des produits manufacturés. Est-il étonnant, dans ces conditions que le change soit défavorable au Canada et que chacun de nos dollars subisse aux Etats-Unis une lourde perte au change? Telle est la situation avec un tarif canadien. Qu'advient-il si le tarif était enlevé? Enlevez le tarif et, selon le mot de l'ancien président Taft, le Canada deviendra "un accessoire des Etats-Unis".
11. La destinée du Canada est de grandir, de devenir une nation, dans les limites de l'Empire Britannique.

1.—De diminuer autant que possible les produits étrangers qui peuvent être produits au pays.

2.—De faciliter l'importation des matières premières de nos fabrications, que nous ne pouvons produire au pays.

3.—De stimuler les exportations de marchandises et de produits ouverts canadiens.

4.—De faire du Canada un pays économiquement complet en encourageant dans les limites de son territoire, toutes les activités légitimes qui donnent du travail à des citoyens canadiens.

Le système protectionniste est par-dessus tout un système national. Le pays est un tout. Ce système a pour objet de rendre le pays fort dans tous les domaines de son activité vitale. S'il était basé sur un autre principe, il ne pourrait durer. La seule raison pour laquelle ce système a existé dans presque tous les pays depuis des siècles, à l'exception momentanée de quelques pays, c'est qu'il assure la prospérité de la grande majorité des citoyens et qu'il tend à développer les sources naturelles de richesse de chaque pays.

Le Tarif

Le tarif protège l'industrie indigène en augmentant la difficulté d'importer des produits qui lui feront concurrence. En second lieu, il procure au Gouvernement les revenus nécessaires. En troisième lieu, il peut être utilisé comme mesure de représailles contre un pays qui use envers nos produits de procédés prohibitifs. Il peut encore être utilisé pour obtenir des concessions douanières d'un pays considéré comme un débouché avantageux pour les produits de l'industrie canadienne. En conséquence, le tarif étant le principal instrument qui maintient le système protectionniste en opération, ne peut pas être subitement modifié ou aboli, sans abolir ou modifier en même temps tout le système protectionniste.

Soutenir le principe protectionniste ne veut pas dire être partisan d'un tarif élevé. L'Association Canadienne des manufacturiers n'a jamais été partisan d'un tarif élevé; elle ne soutient pas maintenant l'idée d'un tarif élevé. Il est conforme aux faits de dire que le tarif canadien, tel qu'il existe aujourd'hui n'est pas élevé et que comparativement aux tarifs douaniers d'autres pays, il est très modéré.

Pendant l'exercice le 31 mars 1920, le droit moyen, sur tous les articles d'importation n'entrant pas en franchise, déduction faite des droits de douane de guerre, a été de 22 1-2 pour cent.

Le droit de douane moyen, réparti sur tous les articles d'importation, soumis aux droits ou

entrant en franchise, déduction faite des droits de douane de guerre, a été de 14 2-3 pour cent.

Le 18 mai 1920, le Parlement a levé complètement les droits de douane de guerre. Il est sûrement raisonnable d'affirmer que le droit de douane moyen de 22 1-2 pour cent, (dont sont frappés les articles d'importation soumis aux droits) et que le droit de douane sont frappés tous les articles d'importation, soumis aux droits et dont le droit de 14 2-3 pour cent, (dont entrant en franchise), actuellement en vigueur conformément au tarif douanier canadien, constitue un tarif modéré.

La tendance vers la protection est générale.

A certains moments, on observe dans le monde entier, une tendance générale vers le protectionnisme et à certains autres une tendance non moins générale vers le libre-échange. Cette constatation à son importance, car à l'heure présente on observe que la tendance vers le protectionnisme se manifeste dans tous les pays. Après l'armistice les pays industriels, surtout ceux qui avaient fait la guerre, prirent des mesures ayant pour objet de protéger leurs industries contre la concurrence étrangère, de manière à ce que les soldats démobilisés pussent trouver du travail dans leur propre pays. Contrairement à ce que l'on peut dire, le Royaume-Uni n'est pas un pays libre-échangiste. Il applique plusieurs droits protectionnistes. Une loi est soumise au Parlement, dont l'objet est de faire obstacle aux importations envahissantes résultant de la dépréciation de la monnaie anglaise, ou résultant de toute autre cause. L'honorable Austen Chamberlain, chancelier de l'échiquier, au cours de son exposé budgétaire du 19 avril dernier, à la Chambre des Communes, a déclaré que pendant l'exercice écoulé le 31 mars

1920, le Royaume-Uni a perçu des droits de douane se chiffrant à 149,360,000 sur les articles importés. Ce qui revient à dire, que chaque habitant du Royaume-Uni a payé, en moyenne, des droits de douane s'échiffrant à \$16., au cours de l'an dernier. Au Canada, le droit moyen de douane acquitté par chaque habitant, pendant l'exercice écoulé, ressort à \$23 y compris les droits de douane de guerre et à \$19.50 non compris les droits de douane de guerre. Cependant, il se trouve encore des gens pour déclarer que l'Angleterre est un pays libre-échangiste et que le Canada est un pays lourdement protectionniste.

Dès les premiers jours de la guerre, les hommes d'affaires de la Grande-Bretagne ont compris qu'il faudrait à la cessation des hostilités, prendre des mesures susceptibles de protéger les industries britanniques. Plusieurs commissions d'études ont déposé au Parlement Anglais des rapports concluant à ce que des mesures ayant pour objet de protéger les industries anglaises, fussent prises.

La législation douanière de notre Dominion, ayant pour objet le développement national doit être modifiée par le fait que tous les grands pays industriels du monde ont élevé des barrières douanières dans le but de se défendre contre la concurrence étrangère. Si nous abolissions notre tarif douanier alors que les pays étrangers maintiennent et accentuent le leur, notre marché serait inondé par leurs produits alors que les nôtres ne pourraient franchir nos frontières. Cet état de choses élèverait tellement le prix de revient de nos produits ouverts que nous ne pourrions soutenir la concurrence étrangère. Un grand nombre de nos usines seraient réduites à fermer leurs portes.

Développement du Canada sous la protection.

Le meilleur moyen de se rendre compte si le Canada s'est ou non développé industriellement grâce à la politique de protection douanière, c'est d'étudier les statistiques. Pour cela il faut étudier non pas la statistique d'une seule industrie, mais de toutes les industries vitales, depuis 1878. Considérons d'abord le commerce total du Canada. Le tableau ci-dessous indique depuis l'institution de la Politique Nationale, notre commerce s'est développé dans la proportion de 1 à 16.

| Exercice | Commerce Total |
|----------|----------------|
| 1879 | \$149,489,188 |
| 1920 | 2,351,174,886 |

La statistique indique que la production agricole s'est développée dans la proportion suivante:

| Anné 1900-1919 | | |
|----------------|-----------------|-----------------|
| Récoltes | Autres produits | Product. totale |
| \$ 194,953,420 | \$169,953,446 | \$ 364,906,866 |
| 1,452,437,900 | 523,494,000 | 1,975,841,000 |

La production nationale du blé s'est développée comme suit:

| Exercice | Boisseaux |
|----------|-------------|
| 1870 | 16,732,873 |
| 1919 | 193,260,400 |

Nos fabrications ont pris un assés extraordinaire développement.

Industries Manufacturières

Année 1881-1917

| Capital engagé | Employés | Val. des produits |
|----------------|----------|-------------------|
| \$ 165,302,623 | 254,935 | \$ 309,676,668 |
| 2,786,649,727 | 692,067 | 3,015,577,940 |

La production de nos forêts, de nos pêcheries, et de nos mines, le volume des affaires de banques et d'assurance ont pris le grand développement qui suit grâce à la Politique Nationale.

Production Forestière

| Année | Billots et bois à pâte. |
|-------|-------------------------|
| 1881 | \$39,540,579 |
| 1919 | 140,381,584 |

Production Minière

| | |
|------|--------------|
| 1889 | \$14,013,113 |
| 1919 | 173,075,913 |

Production des Pêcheries

| | |
|----------|--------------|
| Exercice | |
| 1879 | \$13,529,254 |
| 1918 | 60,243,429 |

Banque à Charte

| Année | Capital versé et réserves |
|-------|---------------------------|
| 1888 | \$79,218,565 |
| 1919 | 243,912,111 |

Depôts totalisés du public dans les banques canadiennes:

| | |
|-------|---------------|
| Année | |
| 1878 | \$71,900,195 |
| 1919 | 1,841,478,895 |

Valeur des Polices d'Assurance-Vie en force.

| | |
|----------------|---------------|
| Année, 31 déc. | |
| 1878 | \$84,751,937 |
| 1919 | 2,187,833,366 |

Valeurs des Polices d'Assurances-Feu en force.

| | |
|----------------|---------------|
| Année, 31 déc. | Sommes |
| 1878 | \$409,899,701 |
| 1919 | 4,904,396,461 |

Depuis 1878 la composition de notre population s'est modifiée, la grande majorité de la population travaillait alors sur laterre, dans les bois et dans les pêcheries. Il n'y avait comparativement qu'une faible activité commerciale. Ceux qui ne pouvaient trouver un emploi dans les industries qui précèdent étaient forcés d'émigrer. Le résultat c'est qu'il y a des millions de Canadiens qui vivent actuellement aux Etats-Unis et qui n'auraient jamais quitté le Canada s'ils avaient pu y trouver à gagner leur vie. A partir de 1878, le système industriel du Canada commença à se développer. Ce développement s'est continué sans interruption et aujourd'hui nos industries font vivre 2,000,000 de Canadiens. Il y a de plus des millions d'individus qui tirent directement ou indirectement avantage de nos industries.

En 1879, l'année qui suivit l'adoption de la Politique Nationale, il n'y avait que 6,484 milles de voie ferrée au Canada. Un simple coup d'oeil au tableau ci-après permettra de se rendre compte du développement de notre réseau, de l'augmentation de fret transporté et des recettes

| brutes des compagnies: | 1879 | 1889 | 1899 | 1909 | 1919 |
|------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------|---------------|
| Milles exploités | 6,484 | 12,628 | 17,141 | 24,104 | 38,896 |
| Tonnes de fret | 8,348,310 | 17,928,626 | 31,211,750 | 66,842,258 | 116,699,572 |
| Recettes brutes | \$19,925,066 | \$42,149,615 | \$62,243,784 | \$145,056,336 | \$382,976,901 |

Nos chemins de fer se sont opposés à la convention de réciprocité avec les Etats-Unis. Ils déclarèrent que cette convention créerait un courant commercial du nord au sud qui nuirait

à notre courant commercial orienté de l'Est à l'Ouest et que leurs affaires en souffriraient, ce qui diminuerait le rendement des sommes énormes engagées dans notre industrie des transports.

Cette question est aujourd'hui plus importante qu'elle ne l'était en 1911, parce que le Gouvernement possède deux de nos voies ferrées transcontinentales sur trois et qu'il devrait combler leurs déficits au moyen d'impôts.

La création de la Marine Marchande du Gouvernement Canadien, marque une nouvelle période dans l'histoire du développement du pays. Le premier vaisseau de notre flotte commerciale fut mis au service en mai 1919 et à la fin de l'année vingt deux navires commandés par le Gouvernement lui étaient livrés. On prévoit que vers la fin de 1920 soixante navires seront en service. Ces navires furent construits sur des chantiers canadiens avec des matières premières canadiennes et par des ouvriers canadiens. L'outillage de ces navires est complété dans des ports canadiens avec des produits canadiens. Ils sont en grande partie montés par des équipages canadiens et transportent à l'étranger des marchandises canadiennes.

Capitaux anglais et étrangers engagés au Canada

L'un des phénomènes économiques les plus remarquables, attribuable directement à l'établissement du système protectionniste au Canada, c'est le placement, dans nos industries, de capitaux anglais et étrangers. A l'heure présente, il y a plus de 600 succursales de fabriques américaines au Canada. Ensemble, elles emploient environ 87,000 personnes et représentent un capital total engagé de \$400,000,000 environ. Bien que quelques-unes de ces usines auraient pu s'établir au Canada s'il eût été régi par un régime libre-échangiste, il est absolument certain que le plus grand nombre de ces usines s'y sont établies parce que notre régime douanier

opposait une barrière à l'importation des produits fabriqués par les usines-mères. Bien que le nombre des fabriques anglaises établies au Canada soit peu important, comparativement au nombre des fabriques américaines, sir George Paish n'en évaluait pas moins en 1911 le capital anglais engagé au Canada à \$1,860,000,000, dont une partie considérable était engagée dans les affaires industrielles.

Développement de l'Agriculture Canadienne.

L'Annuaire du Canada, de 1918, publié par le Bureau Statistique du Dominion et par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, contient des données intéressantes sur l'agriculture canadienne. Nous extrayons de la page 219 de ce volume, les lignes qui suivent:

"Si à la valeur reconnue de la production agricole de 1917, soit \$1,621,028,000 on ajoute pour la terre \$2,792,229,000, pour les constructions \$927,548,000, pour le matériel \$387,079,000 et pour le bétail \$1,102,261,000, la richesse agricole totale du Canada en 1917 ressort à \$6,830,145,000."

Tel était le capital agricole du Canada en 1917. Comprenant l'importance de l'agriculture, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont donné une attention spéciale et ont accordé une protection financière substantielle à cette industrie vitale. Dans ces dernières années, les subventions données aux chemins de fer, l'ont été principalement dans le but de mettre à la disposition des régions agricoles des facilités plus grandes.

Il est probable qu'aucun produit n'est transporté sur rails à meilleur marché que le grain. Toutes ces mesures sont sages et cadrent parfaitement avec le principe protectionniste, parce qu'elles ont pour objet de sauvegarder, de stimuler cette grande industrie vitale qu'est l'agriculture.

Réponses aux arguments du libre-échangisme

Les arguments du libre-échangisme sont utilisés en première ligne pour attaquer le système protectionniste du Canada. Il est possible que ceux qui font usage des arguments du libre-échangisme n'y croient pas et tentent simplement de créer une diversion dont ils tireront avantage. Mais puisque l'on se sert des arguments du système du libre-échange pour attaquer la Politique Nationale, il est nécessaire de démontrer pourquoi ils ne peuvent être appliqués avantageusement au Canada.

Un des principaux arguments du libre-échangisme consiste à diminuer l'importance du marché indigène, spécialement aux yeux des cultivateurs. Les partisans du libre-échange déclarent que les cultivateurs vendent leurs produits à l'étranger sur un marché libre, sur lequel les prix sont établis par la concurrence internationale et qu'ils achètent leurs produits au Canada, qui est un marché fermé.

Sur la plupart des articles d'importation, la France a relevé l'an dernier ses droits de douane dans la protection de dix pour cent à trois cents pour cent. Le 28 avril 1920, elle a publié une longue liste d'articles dont l'importation était interdite. L'Italie, la Suisse, l'Autriche, l'Espagne, la Roumanie et les Etats Balkaniques, ont relevé leurs tarifs douaniers respectifs. Les dernières dépêches de presse nous in-

forment que, dans la plupart de ces pays, on songe à relever les droits de douane et notamment en France, en Italie, en Espagne. Le Japon a institué un tarif douanier lourdement protecteur.

Dans l'Amérique du Sud, tous les pays ont un tarif douanier dont l'objet est, non seulement de fournir au gouvernement les revenus indispensables à tout gouvernement, mais aussi d'assurer aux industries du pays une protection raisonnable. Le droit moyen sur tous les articles d'importation (frappés de droits ou entrant en franchise) s'établit comme suit, pour l'exercice 1913, le dernier sur lequel nous possédions des données précises:—

Droits moyens ad valorem sur les articles d'importation.

| Pays | Pour cent |
|----------------|-----------|
| Argentine | 20.8 |
| Brsil | 35.9 |
| Bolivie | 17.1 |
| Chili | 19.9 |
| Equateur | 36.6 |
| Paraguay | 31.1 |
| Pérou | 21.9 |
| Uruguay (1912) | 36.2 |
| Vénézuéla | 46.7 |

A Chicago, le 10 juin 1920, la clause suivante fut adoptée par la Convention Nationale Républicaine, du Parti Républicain des Etats-Unis:—

"L'incertitude et l'instabilité de la balance du commerce extérieur, la situation économique anormale dans le monde entier et l'impossibilité de prévoir l'orientation commerciale du prochain avenir, rendent nécessaire l'établissement d'un programme d'action qui permette, un an à l'avance, de faire face à la situation. Mais le Parti Républicain affirme de nouveau son adhésion au principe protectionniste et s'engage à reviser le tarif douanier dès que la situation l'exigera et dès qu'il sera démontré qu'il est nécessaire de protéger le marché national, le travail américain, l'agriculture et l'industrie du pays".

Le 24 mars 1920, un tarif fut appliqué en Australie, lequel est lourdement protectionniste. Tous les pays anglais en dehors du Royau-

me-Uni ont des tarifs protectionnistes à l'exception toutefois de certains pays d'Extrême-Orient comme les Indes et les Straits Settlements, qui imposent des droits de douane sur certains articles pour en retirer un revenu.

La statistique officielle établit qu'il n'y a pas au monde un pays qui prétend à un développement industriel, sans le secours d'un tarif douanier protecteur.

La production agricole du Canada, en 1919, a été évaluée officiellement à \$1,975,841,000. Pendant la même année les exportations de produits agricoles non travaillés ont été évaluées à \$315,000,000 et si on met en ligne le beurre et le fromage, ces exportations se chiffrent à \$361,000,000 ou un peu plus. En d'autres termes, 16 ou 18, 5 pour cent de tous les produits de la ferme ont été exportés à l'étranger sans être travaillés tandis que 81.5 ou 84 pour cent de ces produits furent vendus sur place, au Canada.

Dans les conditions normales le marché indigène est un marché constant. Dans un pays où l'accroissement de la population est constant, c'est un marché qui s'élargit.

Le marché étranger, ou le marché ouvert, est un marché incertain. Il est assez naturel que l'argument qui consiste à dire que les cultivateurs vendent à l'étranger et achètent au Canada, ait une certaine force dans l'Ouest, où l'on produit le grain pour l'exportation. Mais la situation agricole se modifie très rapidement dans l'Ouest. Il n'y a pas encore très longtemps, le blé constituait la principale ressource des cultivateurs de l'Ontario. Quelle est la situation maintenant? La statistique de 1917, établit que le blé ne constituait que 5 pour cent de la valeur des produits de la ferme de la province d'Ontario.

A première vue, on peut dire que dans un pays neuf on commence par cultiver le blé. Graduellement la culture mixte se développe par la suite. C'est ainsi que le progrès agricole des provinces de la prairie s'accroît de jour en jour par le développement de la culture mixte, qui déjà atteint une importance considérable.

On trouve dans l'Annuaire du Canada de 1918, à la page 195, tableau No. 18, la statistique de l'accroissement du nombre des animaux d'élevage sur les fermes des provinces de la prairie, entre les années 1911 et 1916.

| Provinces de la Prairie | Augmentation p.c. |
|-------------------------|-------------------|
| Chevaux | 54 |
| Vaches laitières | 69 |
| Autres bestiaux | 47 |
| Bestiaux, total | 53 |
| Moutons | 73 |
| Cochons | 91 |
| Volailles | 23 |

Le développement de l'industrie dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta est également remarquable. En 1900, la valeur des marchandises fabriquées dans ces provinces était négligeable. Une évaluation très modérée de la valeur des marchandises fabriquées cette année, dans ces trois provinces, atteint \$300,000,000. En 1900, on ne comptait pas à l'ouest des Grands Lacs un seul membre de l'Association Canadienne des Manufacturiers. A présent, on en compte sept cents, — dont cinq cents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

En fait, l'Ouest canadien s'industrialise rapidement. Les industries qui se sont le plus rapidement développées dans cette partie du pays, sont la minoterie, la conserve, l'acierie, la confection, la textile, la construction et la fabrication du papier.

Le marché indigène qui consomme les produits de la ferme canadienne est constitué par les villes, les villages et les bourgs. Analysez l'existence des villes, villages et des bourgs et vous constaterez que leur source principale de richesse, c'est l'usine ou la fabrique. L'industrie est la source d'activité du commerce de gros et de détail, de l'industrie des transports, des entreprises commerciales. Elle procure du travail aux hommes de profession, eux mêmes. Autour de chaque manufacture, il y a une vie commerciale intense. Fermez la fabrique ou diminuez son activité et aussitôt vous diminuez la capacité du marché indigène.

Un autre argument des libre-échangistes c'est que la protection douanière se développe aux dépens de l'agriculture.

Si l'on prend l'Annuaire du Canada de 1917, on trouve que la richesse agricole se chiffre par \$6,830,145,000. Si d'autre part, on divise cette somme par le nombre de fermes du pays, lequel est de 730,000 selon les données du gouvernement, on trouve que la richesse agricole ressort à \$9,356 par ferme. De plus, notre développement industriel n'a pas causé une dépopulation anormale de nos régions rurales. En 1911, la population totale du Canada. C'est un contraste frappant avec la population de la Grande-Bretagne qui était agricole dans la proportion de 49.8 p.c. en 1846, lorsque le libre-échange fut adopté et qui n'était plus agricole que dans la proportion de 21.9 p.c. en 1913.

On fait aussi valoir cet argument, que les industriels canadiens ont fabriqué pendant la guerre des munitions qui subsistaient avantageusement la comparaison avec les munitions étrangères et que dans ces conditions, ils n'ont plus besoin de protection douanière.

Cet argument ne tient pas compte des conditions extraordinaires qui dominaient l'industrie des munitions. Il n'y avait pas en effet de concurrence. Le prix des munitions était fixé et établi de manière à rapporter un bénéfice raisonnable lorsque la fabrication était conduite intelligemment. Le travail était effectué selon

des données précises. Il n'y avait pas besoin de placiers, parce que la marchandise était vendue d'avance. Ce qui est plus important c'est que les industriels canadiens pouvaient alors fabriquer en grande quantité. C'est aujourd'hui le grand besoin de notre industrie et il faut que notre marché y pourvoie.

On dit aussi que la protection fait naître les combinaisons industrielles. Le développement normal de l'industrie détermine une plus grande capacité de production, une meilleure qualité de la production, et abaisse le coût de la production. Si des combinaisons louches se produisent, il existe des lois qui permettent de les faire disparaître. De toutes façons, il est certain que ces combinaisons industrielles n'ont pas pris un développement alarmant. Le recensement du Canada indique que l'on compte, au Canada, environ 35,000 établissements industriels. Toutefois, sont compris dans ce nombre, des établissements qui peuvent à peine prendre le nom de fabrique ou de manufacture. Etant donné que le nombre total des employés de ces établissements est de 700,000 le nombre moyen d'employés par l'établissement, au Canada, ressort à environ vingt.

Une accusation plus sérieuse, c'est que les industriels canadiens, grâce au tarif, prennent des bénéfices exagérés. On assure, par exemple, qu'ils ajoutent à leur prix de vente, le prix du fret et le total des droits qu'auraient à supporter les produits similaires d'importation. Nous n'excuserons pas un tel procédé, mais nous disons qu'au lieu de parler de façon générale, les accusateurs devraient donner des précisions appuyées sur les preuves indiscutables. On verrait alors qu'il s'agit de cas particuliers qu'on ne peut généraliser pour en tirer argument contre le système protectionniste. Nous attirons l'attention sur une manière déloyale d'attaquer les manufacturiers et indirectement, le système protectionniste. On prend en exemple quelques rares manufacturiers qui ont brillamment réussi. Ils sont attaqués de façon sensationnelle par les orateurs et par les journalistes. On rend publics les bénéfices qu'ils ont réalisés dans une année particulièrement heureuse de leur exploitation. On analyse de façon déloyale leur bilan. On évite d'établir une moyenne entre les bonnes et les mauvaises années. On ne tient aucun compte de leur habileté commerciale, de leur valeur comme administrateurs et de la valeur de leurs procédés de fabrication. On présente cette prospérité exceptionnelle comme étant la situation générale de l'industrie du pays tout entière.

Cette méthode d'argumentation est aussi déloyale que celle qui consisterait à prendre en exemple un cultivateur ayant brillamment réussi une année, d'analyser son bilan, d'établir ses bénéfices et d'affirmer ensuite que cette situation exceptionnelle est celle de tous les cultivateurs du pays. On pourrait procéder de même pour les mines, où il arrive qu'un prospecteur frappe une veine d'une richesse inouïe et en tire la conclusion que les propriétaires de mines font des bénéfices fabuleux.

Une récente étude de l'industrie de la chaussure révèle qu'un grand nombre de manufacturiers ont tenté de réussir, mais ont fait banqueroute, et que le rendement moyen du capital engagé dans cette industrie ressort à 5.29 pour cent par an.

La statistique des faillites de l'agence Dun se lit comme suit:—

| Année | Nombre de faillites de Manufacturiers |
|-------|---------------------------------------|
| 1918 | 232 |
| 1915 | 655 |
| 1908 | 426 |

C'est l'autre côté de la médaille.

Dans son exposé budgétaire de l'exercice qui viendra à expiration le 31 mars 1921, le ministre des Finances estime que le bilan du pays s'établira comme suit:—

| | |
|--|---------------|
| Dépenses prévues y compris les versements en fonds capital | \$549,649,428 |
| Revenu prévu | 381,000,000 |
| Déficit prévu | 168,649,428 |

Qu'on adopte le libre-échange, on perd les revenus provenant des droits de douane qui se chiffrent à \$167,000,000 et le déficit atteindra le chiffre de \$335,649,428. Ceux qui proposent d'abolir les droits de douane et ainsi de perdre le revenu qu'ils produisent, proposent de les remplacer par les impôts suivants: — impôt direct sur la terre non améliorée et sur les ressources naturelles, relèvement de l'impôt sur le revenu personnel, relèvement des droits perçus par l'Etat sur les héritages, augmentation des impôts dont les compagnies sont frappées. Frapper d'un impôt la terre non productive ne soulève guère d'opposition, mais on doit se rappeler que les terrains vagues sont déjà frappés d'impôts par les municipalités et que certaines provinces les frappent d'un impôt additionnel. Comme question de fait, beaucoup de propriétaires de terrains vagues ont préféré les abandonner plutôt que de payer l'impôt. Les individus sont maintenant frappés par le gouvernement fédéral et par les municipalités d'un impôt sur le revenu. Toutes les provinces perçoivent des droits sur les héritages. Les corporations sont imposées comme les individus par les gouvernements provinciaux, par les municipalités, par le gouvernement du Dominion. Elles paient aussi patente aux gouvernements provinciaux pour le privilège d'exister à titre de compagnies. On signale que les impôts suggérés, bien que susceptibles d'un rendement plus élevé, ne sauraient produire l'énorme somme de \$335,

000,000 qui constituent presque le revenu total du Canada.

Le fait que le revenu prélevé au moyen des droits de douane est plus élevé par habitant, au Canada qu'aux Etats-Unis, est souvent utilisé comme un argument, pour démontrer que le tarif canadien est trop élevé. L'explication du fait est simple. Les Etats-Unis imposent des droits élevés sur les articles d'importation susceptibles de concurrencer les leurs. Mais parce que les Etats-Unis ont créé une industrie nationale puissante, en adhérant pendant 131 ans au protectionnisme, il se trouve qu'ils n'importent que peu de choses. Conséquemment la somme qu'ils prélèvent au moyen des droits de douane est moins élevée par habitant qu'au Canada, non pas parce que leurs droits sont moins élevés, mais parce que leurs importations sont comparativement moindres.

La concurrence des Etats-Unis.

Les Etats-Unis, dont la population est de 105,000,000 n'achètent de ce pays, dont la population est de 8,000,000, la moitié à peine de ce qu'il lui vend. Nos exportations aux Etats-Unis et nos importations de ce pays depuis l'année 1907 se chiffrent comme suit:—

| Valeur des importations des Etats-Unis | |
|--|---------------|
| Exercice | Somme |
| 1907 (9 mois) | \$155,943,029 |
| 1912 | 356,354,478 |
| 1917 | 677,631,616 |
| 1920 | 802,096,817 |

| Valeur des exportations aux Etats-Unis | |
|--|--------------|
| Exercice | Somme |
| 1917, 9 mois | \$79,021,480 |
| 1912 | 120,534,634 |
| 1917 | 486,870,690 |
| 1920 | 464,029,273 |

L'an dernier, chaque habitant des Etats-Unis acheta pour \$4.41 de marchandises canadiennes, tandis que chaque Canadien acheta pour \$100.26 de marchandises américaines. Il est significatif que les Américains nous achetèrent surtout des matières premières alors que nous leur achetâmes surtout des produits manufacturés. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le change soit défavorable au Canada et que notre argent subisse aux Etats-Unis une lourde perte au change. Telle est la situation avec un tarif protecteur. Qu'arriverait-il s'il était aboli? En faisant concurrence, aux Etats-Unis, le Canada subit présentement certains désavantages qui peuvent être résumés comme suit:—

1.—Les Etats-Unis ont maintenu pendant 131 ans un tarif protecteur. Le Canada n'a maintenu le sien que depuis 42 ans.

2.—Les Etats-Unis ont un système industriel mieux organisé que le nôtre et soutenu par une richesse nationale immense.

3.—Les manufacturiers des Etats-Unis sont les maîtres de leur marché indigène de 105,000,000 de consommateurs. Ainsi ils peuvent fabriquer en grand et spécialiser leur fabrication. Le marché canadien de 8,000,000 de consommateurs est déjà sérieusement envahi.

4.—Les Etats-Unis ont une main d'oeuvre comparativement plus grande que la nôtre.

5.—La législation douanière américaine décourage les importateurs de produits canadiens alors que la législation douanière canadienne encourage les importateurs de produits américains. En résumé, en l'état actuel de notre industrie, nous ne pouvons fabriquer en grand à moins que nos industries soient efficacement protégées contre les industries des Etats-Unis. Nous avons le choix entre deux alternatives.

Nous pouvons abolir notre tarif douanier et permettre aux Américains de fabriquer ce dont nous avons besoin et produire les matières premières dont ils ont besoin ou persévérer dans notre politique qui consiste à croire et à vouloir que le Canada continue à développer son industrie aussi bien que son agriculture. En Europe, il y a une expression qui est bien connue "la pénétration pacifique". Ce qui, en d'autres termes signifie domination d'un petit pays par un grand. Le petit pays il est vrai, conserve souvent les apparences extérieures de son indépendance nationale mais après en avoir perdu la réalité, au point de vue financier et commercial il n'est plus qu'un vassal de son puissant voisin.

Pendant la campagne de réciprocité commerciale de 1911, l'ancien président Taft et l'ancien président Roosevelt s'accordaient à reconnaître que c'eût été une excellente affaire pour les Etats-Unis.

Ils s'écrivirent des lettres confidentielles à ce sujet. Puis vint la querelle au sujet de la mise en nomination pour la présidence et les lettres furent rendues publiques par l'ancien président Taft, à Boston, Mass., le 25 avril 1912.

Nous détachons d'une lettre de l'ancien président Taft à l'ancien président Roosevelt, le passage suivant:—

"La quantité de produits canadiens que nous achèterions créerait un courant commercial entre l'Ouest canadien et les Etats-Unis, qui ferait du Canada un vassal des Etats-Unis. Il transférerait le siège de toutes les importantes affaires canadiennes à Chicago et à New-York. Il en irait de même des affaires de banque. Nos manufacturiers vendraient beaucoup au Canada. Je vois que c'est l'argument dont on fait usage au Canada, contre la réciprocité. Je crois que l'argument est bon."

Dans sa réponse l'ancien président Roosevelt, déclara:—

"J'estime que ce que vous voulez faire du Canada est admirable à tous les points de vue. Je donne mon adhésion entière au li-

bre échange avec le Canada, pour des raisons à la fois économique et politiques."

Ceux qui ne veulent pas croire au danger économique d'abolir le tarif ou de l'abaisser lorsque ce sont des Canadiens qui le leur signalent, s'ajouteront peut-être foi à ce que disent des hommes tels que l'ancien président Roosevelt ou l'ancien président Taft. Les passages précédents qui visent les Etats-Unis, ont été rédigés dans un esprit amical. Un certain courant commercial entre les deux pays est nécessaire. Nous ajouterons qu'il est profitable aux deux pays. Mais le peuple des Etats-Unis comprendra certainement le légitime désir qu'ont les Canadiens de développer leur propre pays, tout en maintenant avec les Etats-Unis les meilleures relations.

Conservation.

Nous avons le choix entre deux manières d'exploiter nos richesses naturelles. Nous pouvons piller ces richesses, les expédier à l'état brut ou à demi travaillées, dans des pays qui les travailleront et nous les renverront sous forme de produits ouvrés, qu'ils nous vendront très cher. L'autre manière consiste à conserver nos richesses, à travailler nos matières brutes et à ne les livrer au consommateur qu'une fois finies. Selon la première manière, nous exporterions notre bois, nos minerais et notre bois à pâte. Selon la seconde manière, nous les travaillerions et ne les exporterions qu'une fois qu'ils auraient atteint leur dernière transformation industrielle.

Selon la première manière, nous ne demanderions à notre main-d'oeuvre que le minimum de travail. Les bénéfices inhérents aux procédés divers de fabrication, seraient acquis à d'autres pays.

Ainsi leur seraient réservés les bénéfices des banques, des assurances, des compagnies de transport et une partie de notre population serait bientôt forcée d'émigrer pour aller chercher du travail, là où elle pourrait en trouver. Selon la seconde manière, nous développerions notre commerce et nous donnerions du travail à nos gens. La première manière, c'est le libre-échange. La seconde c'est le protectionnisme.

Tarif préférentiel dans les limites de l'Empire Britannique.

Dans l'ensemble, les perspectives de voir se généraliser le tarif protecteur dans les limites des pays britanniques, sont très brillantes. Ce système qui s'établira entre les Dominion Britanniques d'au delà des mers, sera tout à fait dans le cadre du système douanier américain, établi entre les Etats-Unis et les Etats-Unis d'au delà des mers, y compris Cuba. La France et l'Italie ne font pas autrement pour leurs colonies respectives et l'Allemagne avait autrefois adopté ce système.

Les Usines Canadiennes pendant la guerre.

Peu de temps après la déclaration de la guerre, les usines canadiennes furent mises sur le pied de guerre et la fabrication des munitions s'organisa. Le Cabinet de guerre présenta au Gouvernement Impérial le rapport suivant, qui permet de se rendre compte de la façon dont les usines canadiennes réussirent dans cette fabrication.

"Les ressources industrielles du Canada ont été utilisées pour la guerre presque aussi complètement que celle des Iles Britanniques."

La fabrication des munitions seffectua principalement sous le contrôle de la Commission Impériale des Munitions — qui passa au Canada des commandes portant sur \$1,200,000,000.

Au moment de la plus grande activité, les fabriques canadiennes de munitions employaient entre 250,000 et 275,000 travailleurs. Mais notre industrie ne livra pas que des explosifs et des obus, elle livra en outre 64 navires en bois, 44 navires en acier et 3,000 avions. Pendant cette période, l'industrie canadienne alimenta la population du pays et l'armée canadienne en outre. L'armée canadienne se recruta pour la moitié dans les usines canadiennes et la moitié de ceux-ci leur revinrent lorsqu'ils furent démobilisés. Si nous n'avions pas développé nos industries et les affaires qui en dépendent, si nos produits avaient été manufacturés à l'étranger, le Canada n'aurait pas pu envoyer un aussi grand nombre de soldats sur les champs de bataille. Il n'aurait pas pu fabriquer autant d'obus, construire autant de navires et d'avions. Surtout il n'aurait pas pu fournir un effort financier aussi grand. Enfin, à la fin de la guerre il n'aurait pas pu donner du travail à un aussi grand nombre de soldats démobilisés.

Conclusion

Dans le cours de cet exposé, un effort a été tenté pour démontrer que les fabrications sont inséparablement liées aux autres industries canadiennes, que deux millions de travailleurs ou de gens qui en dépendent gagnent leur vie dans les manufactures et que la plus grande partie de la population en tire un avantage direct ou indirect, que ce pays a pris un développement considérable grâce à la Politique Nationale de protection, que dans le monde entier, un courant protectionniste se manifeste et que le Canada ne peut pas s'en désintéresser, qu'une révision de notre tarif devrait être scientifique et devrait prendre en considération les besoins de toutes les classes et qu'une politique douanière stable est une nécessité vitale du pays, et que, enfin, l'objet de la politique fiscale, déterminé par cette enquête, devrait être de faciliter au Canada la réalisation de sa destinée qui est de grandir et de devenir une nation, dans les limites de l'Empire Britannique.

COMPTABILITE AGRICOLE

Le cultivateur est à la fois un industriel et un marchand. Il fabrique du lait de la viande, comme d'autres font de l'acier, de l'acide sulphurique, etc. Il est non seulement industriel, il est marchand. Il vend lui-même les produits de son exploitation; grain, viande, beurre, fromage. MM. que penseriez-vous d'un industriel qui ne tiendrait aucun compte, qui vendrait ses marchandises ou les produits de son industrie sans s'inquiéter de ce qu'elles coûtent? Vous vous écririez et non sans raison: Evidemment, c'est un insensé, il court à sa ruine. Eh bien parcourez nos campagnes, entrez dans les maisons de nos cultivateurs, faites un recensement, demandez quels sont ceux qui tiennent un vrai livre de comptabilité, et quels sont ceux qui n'en ont pas du tout, et vous verrez que 90 pour ne pas dire 95% agissent à peu près comme ce marchand que vous qualifiez d'insensé. Il travaille au hasard, à l'aveuglette, cultivant du blé parce que leur père en a cultivé, gardant des vaches parce qu'on en gardait il y a dix ans, 15 ans, et ainsi de suite pour les autres exploitations de la ferme.

Un tel vous dira par exemple qu'il a retiré 400 piastres de plus de son troupeau laitier. Par le fait qu'il a conservé toutes ses enveloppes de fromagerie, dans un tiroir laissé à cette fin et qu'il peut additionner une vingtaine de chiffres à la fin de l'année, il croit avoir fait de la comptabilité, avoir tenu des comptes. Un autre vous indiquera à peu de minots près, le rendement de sa récolte en blé ou en avoine. Peut-être, par excès de minutie, vous donnera-t-il des fractions. La grande généralité pourra vous renseigner sur ce côté, mais demandez-leur des résultats contrôlés, balancez les résultats de chaque exploitation, et presque personne ne vous répondra d'une manière satisfaisante. On connaît bien les recettes, mais on a pas tenu compte des dépenses et des frais d'exploitation. On a pas fait la comptabilité, et l'on s'étonne après cela que l'agriculture ne rapporte que 3% à ceux qui s'y livrent. Cherchez donc à cette époque une industrie qui donnerait d'aussi bons résultats dans des conditions aussi défavorable.

Que l'industriel s'endorme sur ses succès passés, qu'il continue à fabriquer comme il y a vingt ans, il sera écrasé par la concurrence, autour de lui, des marchandises perfectionnées, économiseront la main-d'oeuvre, augmenteront le rendement de la production, utiliseront de nouvelles substances plus économiques; le prix de revient s'abaissera en même temps que le prix de vente. L'époque est passée, qu'on n soit bien convaincu de la petite vente à gros bénéfice; la solution est renversée: grandes ventes à petits gains; telle est la formule qui s'impose à tous. Le cultivateur se tromperait grossièrement s'il croyait échapper à cette loi; s'il veut

réussir, il doit produire beaucoup et avec le moins de frais possible.

La culture intensive à gros rendement, est devenue seule véritablement rémunératrice, à la condition d'être dirigée par une administration sage et intelligente.

Comment procède le cultivateur sans comptabilité, et ignorent par suite son prix de revient? Il doit savoir à vue d'oeil, bien entendu, que l'année a été bonne et en quoi il peut s'élever beaucoup de vérité. Et quand, par hasard, il dirait juste, ne montrerait-il pas une indifférence stupide à se contenter de si peu. Le résultat d'ensemble est bon, soit; mais quelques écritures lui apprendrait qu'une branche de son exploitation, le foin, par exemple, a causé une perte plusieurs fois de suite. L'année d'après, il modifierait son assolement et gagnerait cent piastres en plus, ce qui ne se trouve pas toujours dans la poche d'un quêteux.

Remarquons encore que les calculs des prix de revient lui mettra vivement en lumière tous les éléments des frais; il y découvrira plus tard quelques dépenses exagérées, inutiles, peut-être; de là une économie qu'il n'aurait jamais songé à réaliser.

Plus de routine, et quel intérêt dans une exploitation conduite de cette manière. L'agriculture ainsi comprise ne sera plus seulement une honorable profession, mais une industrie payante, "je dis payante" et la preuve n'est pas difficile à établir. Qu'est ce que a fait le Danemark et la Belgique si florissante avant l'affreuse guerre qui est venu ravager ce petit pays! Sans doute, c'est l'esprit de méthode et de l'initiative de leurs industriels habitants. C'est l'esprit de coopération qui s'est implanté petit à petit malgré les difficultés du début, et qui a fini par réunir la masse des cultivateurs pour la défense des intérêts personnels. Mais c'est avant tout et par dessus tout la comptabilité agricole. C'est par un contrôle rigoureux de tous les procédés cultureux, que l'on a mis l'agriculture au niveau des professions les plus payantes.

Il n'est pas nécessaire d'aller chercher des exemples aussi loin. Il n'y a pas longtemps, en janvier dernier, les cours abrégés d'agriculture sur le contrôle des vaches laitières, M. J. B. Trudel d'Ottawa, nous a prouvé, les chiffres en main, que partout où l'on a établi ce contrôle les résultats avaient dépassé les espérances. Dans bien des cas, remarquez-le bien, au bout de trois ou quatre années, avec le même nombre de vaches et avec les mêmes dépenses on avait tout simplement doublé les revenus. Or, qu'est-ce que ce contrôle des vaches laitières si ce n'est que de la comptabilité appliquée à une branche de l'agriculture. Pourquoi, ce contrôle appliqué aux autres exploitations de la ferme ne produiraient pas les mêmes résultats en produits? Pourquoi, au lieu du maigre 3% qu'il retire de son capital, pourquoi, dis-je, n'en retirerait-il

pas 6, 8, et même dix pour cent? Il lui suffit de vouloir, tout est là. Vouloir faire de la comptabilité c'est pouvoir en faire.

Ah, vous diront quelques-uns les timides et les retardataires: "Autrefois, on ne cultivait qu'avec du fumier. On ne tenait point de comptabilité, les récoltes étaient-elles moins bonnes? Gagnait-on moins d'argent? Voilà bien le langage de la routine. Ces timides, ces retardataires, puisqu'ils veulent s'en tenir aux coutumes d'il y a cinquante ans, ne sont-ils plus conséquent avec eux-mêmes? pourquoi ne coupent-ils pas leur blé à la faucille comme le faisait leur grand-père, et pour les imiter jusqu'au bout pourquoi ne refusent-ils pas de monter en wagon ou de se servir du téléphone? Non messieurs, cette politique d'inertie n'est plus admise dans notre siècle de progrès. Imitons nos pères en ce qu'ils avaient de bon. La robustesse de leur foi et leur scrupuleuse bonnêteté en affaires, mais non en leurs méthodes surannées de culture et d'administration.

Bien des fois on entend cette réflexion, dans la bouche des cultivateurs: ce n'est pas le fait de tenir des comptes qui changera notre terre et nous donnera de meilleures récoltes. Cette assertion ne tient pas debout devant les faits: certe, ce n'est pas le fait de peser le lait et la nourriture de nos vaches qui les rendra meilleures et augmentera les revenus, mais c'est ce contrôle qui vous fera reconnaître les bonnes vaches de votre troupeau avec les mauvaises. Si vous êtes conséquents, vous vous débarrasserez de ces dernières, vous donnerez de meilleurs soins aux premières, votre troupeau sera amélioré, et avec le même matériel et les mêmes dépenses vos revenus seront doublés et ainsi pour le reste. Tout se tient, tout s'enchaîne, vous voudrez, c'est indispensable, apprécier les résultats de chacune de vos cultures, et votre livre de compte vous en fournira les moyens. C'est lui qui vous fera toucher du doigt dans tel ou tel champs l'insuffisance de tel ou tel élément fertilisant. C'est lui qui vous montrera que telle ou telle plante ne convient pas à tel ou tel sol, et vous invitant à changer votre mode d'assolement à employer un engrais plutôt qu'un autre supposé moins bon. Il vous donnera la clef d'une belle récolte pour l'année suivante.

Passons à une autre objection: Il est impossible à un homme âgé, qui n'a pas appris la comptabilité de s'y mettre plus tard. Rien n'est impossible à celui qui veut: quand on a la ferme intention d'apprendre quelque chose qu'on y est insisté par un intérêt puissant, l'âge n'est pas un obstacle difficile à surmonter. Qu'est-ce que la comptabilité, si ce n'est le bon sens mis en chiffres.

Un autre objection est celle-ci: La comptabilité nous coûtera un temps précieux et somme tout nous coûtera cher.

Demandez donc à ces marchands qui payent de très haut prix pour de bons

comptables, s'ils penseraient économiser en se privant de leurs services. Ils vous répondront qu'il y a quelque chose qui coûte plus cher, qui mène à la faillite, c'est le défaut de comptabilité.

L'explication est bien simple, or on ne sait pas ce que l'on gagne ni ce que l'on perd si on ne tient pas de comptes, renseignements pourtant indispensables dans l'agriculture comme tout autre commerce ou industrie.

Quand vous emploiriez une demi heure par jour pour vous tenir au courant de tout, qu'est-ce que cette petite somme de travail comparée aux bénéfices incomparables qui en résultera.

Avant de terminer cette causerie qui n'a peut-être laissé qu'une vague impression sur vos esprits, permettez-moi de vous citer des faits que j'ai été à même de contrôler et d'observer. Je veux vous faire voir en peu de mots les résultats obtenus par un cultivateur tenant des comptes.

Ce jeune homme s'établissant il y a cinq ans sur une propriété de dix mille piastres. Il était intelligent et pratique; il fit de la comptabilité et la fit bien. Son dossier se soldait par un actif de \$8,200.00. Soit un bénéfice net de \$4,500.00 en 5 ans. Pour faire un contraste, je vous donnerai d'autres résultats obtenus par un autre cultivateur qui ne tenait pas de comptes, le frère du premier établi dans les conditions identiques et sur une propriété de même valeur. Au bout d'un an et demi, ne sachant où il en était et trouvant la culture peu intéressante il vendait sa propriété, faisait encan et partait pour la ville. Là, il s'acheta une épicerie, et fidèle à son principe, il pratiqua la comptabilité sur une échelle très restreinte, si restreinte, qu'au bout de deux ans, il liquidait avec un passif de \$800.00. Et aujourd'hui, il gagne péniblement à la journée son pain et celui de sa famille.

Vous voyez les systèmes et les résultats correspondant: D'un côté, ordre et comptabilité: résultat, bénéfice net de \$4,600.00 en cinq ans. De l'autre côté, point d'ordre, point de comptabilité: résultat, déficit net de \$800.00 en trois ans.

Je ne vous dis pas de conclure du particulier au général, car un très grand nombre de cultivateurs, vous le savez aussi bien que moi, ne font aucune écriture, cependant, ils sont économes, et énergiques, et grâce à l'indulgente générosité de cette bonne vieille terre qu'ils ne traitent pourtant pas comme elle devrait être traitée, ils se tirent assez bien d'affaire. Pour conclure, prenons la détermination de prendre la comptabilité comme la base de notre programme futur, Notre Province, comme pays agricole, a des ressources immenses. Une exploitation raisonnée, basée sur la logique des chiffres leur fera donner leur maximum de rendement.

Donc, en avant la comptabilité.

C. A. Fontaine, B.S.A.

LA VIEILLE MAISON

O ma vieille maison, ô ma maison bénie,
Laisse-moi donc chanter ta muraille jaunie,

Ton parc où les anciens sont tant venus s'asseoir,
Tes grands arbres tordus qui frissonnent le soir,

Ta fontaine cachée au milieu des avoines
Et dont le bord abreuve encore des pivoines.

O ma vieille maison où ma mère grandit,
Laisse-moi donc chanter ton toit qui s'enlaidit,

Les bardeaux que tu perds et que le vent emporte,
Les nids de papillons qui pendent à la porte,

Ton perron qui remue à chaque pas qu'on fait,
Ta fournaise de brique où l'aïeul se chauffait,

La senteur de moisi qui reste dans tes salles,
Tes volets refermés, tes lits, tes vitres sales,

Tes coffres de noyer, ta huche de sapin,
Ta grandearmoire rouge où l'on mettait le pain,

Ta clôture de pieux que la mousse rend noire
Et ta cave qui n'a plus rien à faire boire...

O ma vieille maison, laisse-moi donc chanter
Les rêves d'avenir que tu dus abriter...

Les couples que tu vis sourire à ta fenêtre,
Les baisers, qu'en tes coins, ton silence fit naître,

Les mots pourtant compris et jamais prononcés,
Les doigts qui se cherchaient et qui se sont pressés,

Les regards innocents, la touchante promesse
Faites, les yeux baissés, au retour de la messe,

Les romans enfantins vécus sous tes pans mûrs,
Les souvenirs d'amour qui dorment sur tes murs!...

Lorsque je sentirai qu'il est temps de me taire
Et quand j'aurai fini de contempler la terre,

Quand je ne pourrai plus sortir mes grands frissons
Devant la paix du soir et l'éclat des moissons,

Quand mes yeux refermés ne pourront plus connaître
Les couchers de soleil qui teignent ma fenêtre,

Quand je n'entendrai plus descendre les troupeaux,
Le soir, du long des champs et du long des coteaux,

Quand je ne verrai plus, ô matin, tes lumières
Dorer les blés naissants et le front des fermières

Quand le printemps naîtra, jeune comme autrefois,
Et que je n'aurai plus mes amours et ma voix,

Quand, de nouveaux, la sève aura saisi les choses
Et que je resterai froide parmi les roses,

Afin que, quoique mort, mon cœur puisse frémir,
Dans la vieille maison qu'on me laisse dormir !

Blanche Lamontagne.

LE MONDE A L'ENVERS

Un journal de Toronto commence un article sur l'importance de l'industrie dans le siècle actuel par l'anecdote suivante : "Un père de famille de Chicago répondit "l'autre jour au jeune homme, professeur "d'université, qui venait lui demander la "main de sa fille: Nous sommes dans le "siècle de l'industrie et non de l'éduca- "tion. Le jeune homme quitta le profes- "sorat, se mit dans les affaires, réussit et "obtint la main de la jeune fille."

Et le journal de Toronto d'ajouter: "Il "y a plus de vérité que de poésie dans cet- "te remarque du père de famille de Chi- "cago. La course vers le tout-puissant dol- "lar a laissé loin derrière elle le petit "groupe d'intellectuels — les hommes qui "aiment la science pour elle-même, sans "tenir compte de sa valeur monétaire, la "seule qui soit aujourd'hui appliquée à "toutes choses".

Et ces remarques du journal de Toronto sont aussi justes qu'elle sont douloureu- ses.

Tout est monétisé aujourd'hui et ce et ce genre de matérialisme est la cause première de l'abaissement formidable du niveau moral et religieux que l'on constate dans toutes les classes de la société.

* * *

Tout est réduit à une question de piastres et de sous. Qu'il s'organise une démonstration, il est question d'argent; que l'on veuille faire une exposition industrielle ou agricole, la question d'argent est au premier plan et, pour réussir sous ce rapport, on relèguera la partie principale de l'exposition au second plan pour la remplacer par toutes sortes d'appels au plaisir, au vice, à la corruption.

Qu'on visite les grandes expositions agricoles du pays, et l'on verra si nous exagérons. En arrivant sur le terrain, sans aucun effort, les visiteurs tombent au milieu des mille et un pièges tendus à leur bourse et à leurs moeurs. S'ils veulent voir les exhibits, ils sont obligés de faire un effort réel.

C'est là un bien faible exemple de la "commercialisation" de toutes choses.

Mais, ce n'est pas tout de constater que cette commercialisation existe; ce sont ses effets qui sont désastreux et qu'il est bon de souligner, afin de pousser ceux qui en ont le pouvoir à réagir.

Le matérialisme a tellement envahi tous les domaines, aujourd'hui, qu'on ne parle de rien sans y mêler le prix, le coût, la dépense, la valeur en argent. Il fut un temps où l'on parlait de la beauté d'un tableau, d'une statue, d'un ouvrage; on disait qu'un savant avait rendu d'immen-

ses services à la science, qu'il avait fait avancer la civilisation, qu'il s'était attiré la reconnaissance et l'admiration de son pays; on parlait de la valeur intellectuelle et morale d'un homme, on vantait son savoir, sa modestie, son éloquence, son habileté, sa droiture, son désintéressement.

Aujourd'hui, on estime un tableau ou une statue au prix qu'ils ont coûté; un livre, à la couleur de sa couverture et à la légèreté de ce qu'il contient; les hommes, on les juge au nombre de piastres qu'ils possèdent; les savants, aux millions que leur science leur a rapportés; les orateurs, les hommes d'Etat, à la fortune que leur talent a pu leur acquérir. En un mot, c'est l'or qui est l'unité de mesure pour les hommes et les choses.

* * *

Or, quand l'argent et l'or sont l'unité de mesure pour l'appréciation des hommes et des choses, il s'en suit nécessairement que l'or et l'argent deviennent de plus en plus la seule cause déterminante des actions humaines, la seule norme de leur moralité, ou, plutôt, de leur opportunité, puisque devant la nécessité d'acquérir la fortune, il est moins question de moralité que d'opportunité.

C'est ce qui ressort de ce conseil d'un père "pratique" à son fils: "Fais de l'argent, mon fils, honnêtement si tu peux, "mais fais de l'argent".

Quand il est admis que la chose principale dans le monde, c'est l'acquisition de la fortune, quand on oublie les besoins supérieurs de l'âme, il ne faut pas être surpris que les questions d'honnêteté, de justice, de droiture, soient circonscrites aux limites accessibles à la sanction de la loi humaine.

"Fais de l'argent, mon fils, honnêtement, si tu peux, mais fais de l'argent "tout de même". C'est-à-dire qu'il faut prendre les meilleurs moyens de réussir. Si on peut réussir en restant honnête, tant mieux! Si l'on ne peut réussir qu'en dépouillant injustement ses voisins, c'est encore bon, pourvu qu'on reste à l'abri de la loi.

Dans les actions les plus importantes de la vie ce sont les mêmes soucis qui prirent encore. Quand un jeune homme se présente chez une jeune fille dans l'intention de l'épouser, elle s'occupe plus de sa situation financière que des qualités de son âme, de son esprit de foi et de ses vertus. C'est toujours la course à l'argent, et aux plaisirs que l'argent achète, qui domine la vie de toutes les classes et détourne leurs regards des affaires bien plus importantes du salut éternel.

* * *

Aussi, les résultats de ce matérialisme se font sentir dans la vie sociale et internationale.

Depuis six ans, la guerre se poursuit sans relâche et l'on craint une conflagration générale; dans l'intérieur de chaque pays, ce sont des luttes de classes, des conflits entre le capital et le travail qui tiennent la révolution sanglante comme une menace sans cesse suspendue sur notre tête; dans la famille, c'est la diminution de l'autorité paternelle, c'est l'abandon de la vie de famille pour les amusements du dehors, théâtres, salles de hanse, promenades de nuit en automobile, etc.; dans la société, c'est la jalousie et l'envie qui attaquent les réputations, la brutalité et la luxure qui font de nos villes et de nos parcs publics des coupe-gorge où la vie et l'honneur des jeunes filles sont en danger.

Dira-t-on que ceci est limité à quelques villes ou quelques localités? Les journaux sont remplis de récits horribles. Hier encore on racontait comment on savait se venger, aux Etats-Unis, de nègres qui n'étaient coupables que d'avoir défendu leur vie contre une injuste agression. On trouve encore dans les journaux du jour, des échos de la gigantesque escroquerie organisée à Boston pour faire de l'argent rapidement. Et partout, et toujours, c'est la même série de tragédies provoquées par la soif de l'or et des plaisirs.

Pourquoi cet état de choses? Parce que nous sommes dans le siècle de l'industrie, dans le siècle de la fièvre de la richesse. Toutes les énergies sont tournées de ce côté; il n'y a plus de place pour les études sérieuses et longues qui ne se monétisent pas immédiatement; il n'y a plus de temps pour les considérations surnaturelles et esthétiques, c'est de l'argent qu'il faut; il n'est plus question de l'âme, c'est le règne du corps, de la matière.

En dépit de l'ambiance mauvaise, en dépit du contact malsain, notre province est un oasis au milieu de ce matérialisme jouisseur, grâce à son système d'éducation. Notre école catholique, nos traditions de foi, notre formation profondément chrétienne protestent, comme autrefois Jean Baptiste devant Hérode, contre cette tendance matérialiste. C'est pour cela qu'on veut nous les enlever, leur trancher la tête, sous prétexte d'unité nationale.

Réagissons contre l'esprit matérialiste; sachons imposer le respect de nos croyances, défendons l'âme de notre jeunesse et si toutes les provinces du pays se laissent gagner par le matérialisme américain, soyons une exception et nous resterons dans le vrai.

J.-Albert Foisy.

(de "L'Action Catholique")

MENAGEZ LE CHEVAL



Vos chevaux ne peuvent faire qu'une certaine somme de travail. Rendez leurs charges aussi légères que possible.

La Graisse à Essieux Mica IMPERIALE

Aide au cheval en empêchant la friction entre le moyeu et la roue. Elle recouvre le moyeu d'une surface douce et dure, lubrifie entièrement. Supprime l'effort du harnais et du cheval.



L'huile à Harnais Eureka IMPERIALE

Pénètre dans le cuir du harnais le rend imperméable. Chasse les insectes, conserve les courroies et les boucles fortes et flexibles. Empêche de craquer, ou casser les coutures. C'est une huile purement minérale, exempte d'acides et ne pouvant devenir rance.

DE FAMEUX PRODUITS

La graisse Mica Imperial et l'huile à harnais Eureka sont favorablement connus partout. Aucun produit meilleur ne peut être obtenu à aucun prix.



IMPERIAL OIL LIMITED

Energie · Chaleur · Lumière · Lubrification
Succursales dans toutes les villes

T-1442

Incorporée en 1855.

Capital et Fonds de Réserve:
\$9,000,000

Au delà de 130 Succursales.

LA BANQUE MOLSONS

Le service prompt et efficace que les maisons de commerce recherchent, leur est assuré dans toutes nos succursales.

POUR la GLOIRE de la RACE CANADIENNE - FRANÇAISE

Nous demandons à chaque famille de la campagne et de la ville de donner son obole à ceux qui tendront la main pour aider l'oeuvre de l'éducation en secourant notre UNIVERSITE LAVAL de QUEBEC.

Si nous voulons que ce foyer de science continue à nous donner de saints prêtres, des professionnels sérieux et des agronomes expérimentés, il faut que chacun y mette du sien.

Répondons généreusement à l'appel; c'est un devoir de reconnaissance et de fierté nationale.

A. D.

RENARDICIDE

La chasse aux renards et à toutes les autres bêtes.

Est très facile et payante à faire, si vous faites usage de la **Renardicide** la seule et véritable drogue donnant satisfaction aux chasseurs. En usage depuis plusieurs années par les meilleurs chasseurs de la Baie d'Hudson et du Labrador. 1000 témoignages de satisfaction. Prix: bouteille, une once, \$2.50; deux onces, \$4.50, et 20 centins pour mallage. Prix spéciaux pour les marchands. Chaque commande doit être accompagnée du montant. En vente à Québec et à Montréal chez les pharmaciens et marchands généraux, et à la—

Mistassini, Lac St-Jean, Prov. Qué.



GRATIS

le Cahier de
MODES DE
FOURRURES

Hallam's

LIVRAISON 1921

Il contient 48 pages et plus de 300 illustrations provenant de photographies authentiques de belles fourrures et les montrant exactement telles qu'elles sont. D'une couverture à l'autre, la revue est remplie d'occasions s'appliquant aux modèles dernier cri en élégants manteaux et parures en fourrures. Chaque vêtement est tout à fait garanti et les prix sont uniformes au Canada. Faites-en venir un exemplaire au plus tôt. Nous vous en enverrons un volontiers gratuitement. (Publié, en anglais seulement.)

L'ECHARPE illustrée ci-dessus est très large et du plus beau loup noir soyeux, environ 35 pouces de long et 9 pouces de large. Elle est pourvue de la tête et de la queue, doublés de soie et bordée d'un ruché de soie tout autour.

M349. Prix, livré.....\$28.75

MANCHON pour appareiller mesurant environ 13 pouces de large et 30 de circonférence, muni de la tête, de la queue et des pattes, doublé de soie, bourrure moelleuse, avec anneau et cordon pour le poignet.

M250. Prix, livré.....\$28.75

L'écharpe ou le manchon ci-dessus vous seront promptement expédiés par la poste sur réception de l'argent.

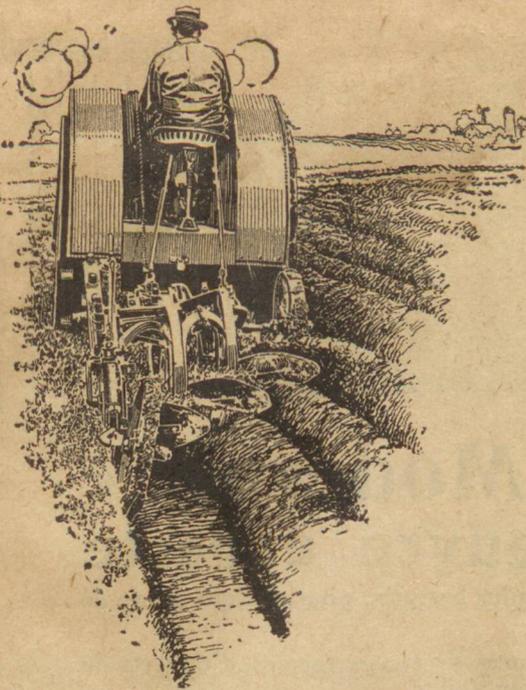
Adressez comme suit:

John Hallam
Limited

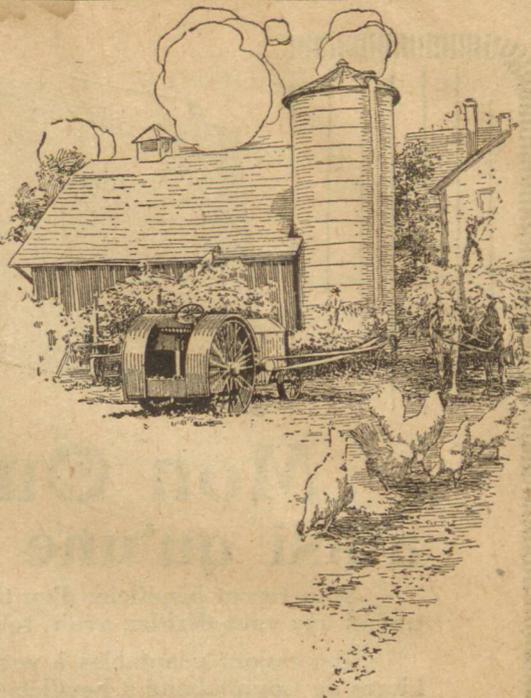
Toronto

(Département No 479),

Le plus grand magasin du genre au Canada



SOYEZ DE VOTRE EPOQUE



Et qu'est-ce qu'être de son époque. En Agriculture cela veut dire produire plus, toujours plus, pour répondre au besoin de l'humanité et cela en dépit de la pénurie de main-d'oeuvre agricole.

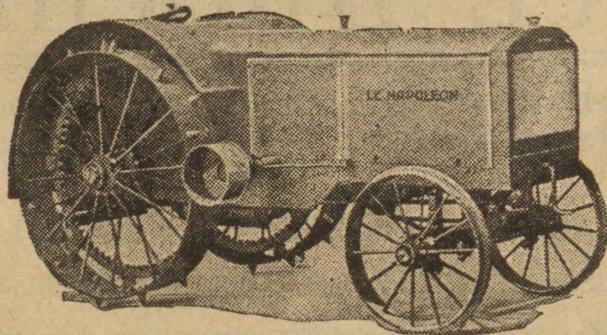
Quelque difficile que vous paraisse la solution de ce problème, il y en a une, efficace même, c'est l'emploi du Tracteur de Ferme

“NAPOLEON” Le Tracteur de Ferme modèle

Le Tracteur Napoléon tu type à quatre roues et quatre cylindres est développé au plus fort degré d'efficacité. Il est sûr, fort, durable et surtout ce qui le fait apprécier des fermiers de progrès qui l'emploient c'est la simplicité de son mécanisme. Aucune partie n'est compliquée dans ce moteur économique. Le moins expérimenté en mécanisme comprendra facilement le fonctionnement du moteur Napoléon. Le Tracteur Napoléon fera tous les ouvrages où vous employez actuellement des chevaux et de plus il remplace avantageusement le moteur à essence stationnaire.

Jamais fatigué, toujours prêt, il commencera son travail avec vous et le finira avec vous. Il couvrira plus grand terrain que vos chevaux dans moins de temps. Un seul homme suffit pour le conduire et l'instrument auquel vous l'attacherez.

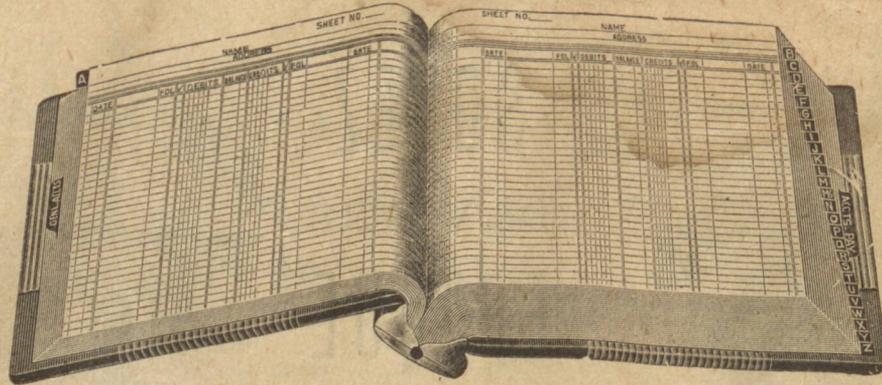
Jugez par vous même combien de temps vous économiserez avec ce tracteur et combien plus agréablement vous pourrez augmenter votre production agricole.



LE “NAPOLEON”

DEMANDEZ NOTRE
CICULAIRE DESCRIPTIVE
GRATUITE.

Eug. Julien & Co
LIMITED
1228-1232,
rue ST-VALIER QUÉBEC



Mon Outillage Moderne ainsi qu'une main d'œuvre experte

Vous feront bénéficier d'un travail sans reproche, au plus bas prix, pour quelque genre de travail que vous désiriez avoir, tels que :

Impressions adaptables à votre genre d'affaire. Relieurs de toutes formes, Couverts de Livres de Comptabilité à Feuilles Mobiles, Feuilles de Comptabilité.

Spécialité:—CATALOGUES UNE OU PLUSIEURS COULEURS.

Il vous sera profitable, avant de commander ailleurs, de demander mes prix lesquels je vous fournirai agréablement sur demande.

ERNEST TREMBLAY, IMPRIMEUR
RELIEUR

Téléphone—Jour 4822w

146, RUE DU PONT, QUEBEC

Soir 4822j

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYÉ.....\$4,000,000

FONDS DE RESERVE.....\$3,700,000

OPERATIONS GENERALES DE BANQUE

CAISSE D'EPARGNE A TOUTES LES SUCCURSALES

Notre service de correspondants étrangers nous permet d'émettre aux meilleurs
taux des chèques et mandats payables dans tous les pays.

SUCCURSALES Québec : 132 rue St-Pierre, H. Collette, Gérant.

St-Roch : 60 de la Couronne, W. Robert, Gérant.

Haute-Ville : 382 rue St-Jean, G. Myrand, Gérant.

St-Sauveur : 794 rue St-Valier, J. E. Pouliot, Gérant.

Limoileu : 213 3ième Avenue, I. Bérubé, Gérant.

A VENDRE Ferme et Roulant complet

Une belle ferme avec roulant complet située sur les bords du fleuve St-Laurent, non éloignée de la ville avec bâtisse en bon ordre est actuellement à vendre. Parmi les animaux il y a

ENTR'AUTRE

De purs Oldstein Enregistrés dont un taureau, 2½ ans, une taure 2½ ans, un taureau 1 1-2 an, un taureau 10 mois, une taure 3 mois.

Prix et conditions sur demande.

S'adresser sans délai à

LE BULLETIN DE LA FERME, 1230, Rue St-Vallier, QUEBEC



Les maladies du cheval guérissent facilement.

Si vous avez un cheval qui perd l'appétit, qui a le poil hérissé, la vue triste et abattue, les yeux larmoyants; s'il souffre de Toux ou de Souffle il a besoin d'un bon remède pour arrêter le progrès de la maladie. Ce remède c'est

"VIVAT"

Le spécifique par excellence des maladies du cheval. "VIVAT" guérit sûrement la Toux, le Souffle, les Coliques, les Vers, etc. Il fortifie et donne l'endurance aux chevaux de travail, de course ou de luxe.

6 Jours de
Traitement 50c

Dr. Ed. MORIN & Cie, Limitée
QUEBEC, Qué.



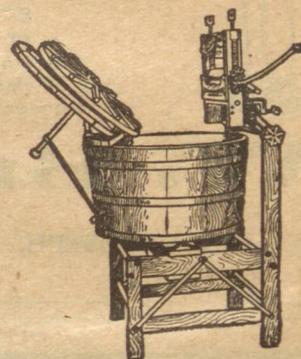
Si le temps c'est de l'argent

Pourquoi tant de perte de temps, de santé et d'énergie en faisant le lavage à l'ancienne mode sur une planche à laver.

Avec les laveuses "CONNOR" montées sur Billes, vous ferez votre lavage en moitié moins de temps que par l'ancienne manière, tout en vous fatiguant moins, obtenant ainsi comme résultat une satisfaction continuelle.

Ainsi vous réaliserez les économies les plus essentielles.

Ecrivez aujourd'hui pour livret.



Nous pouvons expédier une machine n'importe où au Canada.

J. H. CONNOR
& SON Ltd.

Fondée en 1881 OTTAWA, ONT

Connaissez - vous la CELEBRE POTION ANTILAITEUSE

du Dr N. ALPHONSE SIROIS, de Ste-Anne de la Pocatière.

C'EST LE PLUS GRAND

Nettoyeur et Purificateur

du corps et du sang. Le secret de la santé est de se tenir le système en parfait ordre par le bon fonctionnement des intestins et des reins.

INDICATIONS.—Sevrage, ôter le lait dans les membres et le sang, le temps de la grossesse, fausses couches évitées, jambes de lait, maux de matrice, retour de l'âge, hydropisie, mal de reins, rhumatismes, éclampsie, impuretés de sang de toutes sortes, le trop d'embonpoint, la constipation et la mauvaise digestion.

Remède absolument inoffensif. Il agit en nettoyant les intestins, les reins et le sang. Consultations gratuites verbalement ou par écrit. Envoyez-moi \$2.50 et je vous enverrai le traitement qui convient dans chaque cas.

AGENTS DEMANDES PARTOUT.

POUR les FETES !

Ce sera l'occasion ou jamais de faire usage des fameuses recettes du Dr. Pourtier pour vin de gingembre ou autres.

Les 5 raisons pour lesquelles on doit faire usage du vin de gingembre POURTIER:

1. Parce qu'il ne contient pas d'alcool;
2. Parce qu'il aide à la digestion;
3. Parce qu'il est agréable au goût;
4. Parce que toutes personnes, hommes, femmes et enfants peuvent en faire usage sans inconvénient;
5. Parce qu'il se vend à un prix à la portée de tous et qu'avec une boîte on peut faire 1½ gallon d'excellent vin.



RECETTES

POUR FAIRE LES VINS SUIVANTS :

Q Ananas, Cerises, Fraises, Framboises, Groseilles, Gadelles Rouges, Gingembre, Menthe-Capsine, Oranges, Pêches et Gadelles noires.

Ces vins, d'une saveur exquise, sont meilleurs pris avec de la glace.

Donnez une commande d'essai immédiatement.

FORCE, VIGUEUR, SANTÉ



Rapidement obtenues par l'emploi de
ANCHOR WEAKNESS TONIC

Sa composition scientifique en fait le plus puissant des toniques. Il convient aux convalescents, vieillards, femmes, enfants et aux personnes débiles et délicates. — En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Pharmaciens en gros, Dépositaires
W. BRUNET & CIE Limitée
139, Rue St-Joseph, Québec

W. Brunet & Cie., (Limitée.)

PHARMACIENS EN GROS ET EN DETAIL

139, RUE ST-JOSEPH,

QUEBEC

Le Microbe ! Voilà l'Ennemi

Les affections des voies respiratoires sont celles qui paient le plus fort tribut à la maladie et à la mort, parce que le nez, la bouche et la gorge sont les voies introductrices les plus exposées et les plus accessibles aux microbes nocifs toujours prêts à l'invasion de l'organisme.

Afin d'empêcher l'introduction du microbe, de le détruire et de l'expulser du système le plus vite possible il faut un remède énergétique et efficace. Ce remède c'est

Le meilleur remède
au monde pour révenir
soulager et guérir

GOUDROL

RHUMES, TOUX,
BRONCHITES, COQUELUCHE, ASTHME, ETC.



C'est grâce à une heureuse combinaison raisonnée du GOUDRON DE NORVEGE et de L'HUILE DE FOIE DE MORUE avec des médicaments anodins, expectorants et balsamiques reconnus que GOUDROL agit si rapidement dans toutes les maladies respiratoires. Le GOUDRON de NORVEGE est un antiseptique balsamique qui, absorbé par la bouche, s'élimine par les poumons qu'il aseptise, décongestionne et assainit.

L'HUILE DE FOIE DE MORUE, riche en chlo-re, en brome, en phosphore et en principes gras, modifie la toux, diminue l'irritation des muqueuses et fournit en même temps à l'organisme une nourriture riche, facile à digérer, sous une forme concentrée.

Voilà pourquoi GOUDROL soulage et guérit;
Voilà pourquoi vous devez l'employer de préférence à tous les autres remèdes pour le RHUME.

Fabriqué par

Cie Pharmaceutique de la Croix Rouge

QUEBEC, Qué.



DISTRIBUTEURS

Outre les fameux OVERLAND QUATRE, nous avons les marques:

**CLEVELAND-SIX, CHANDLER-SIX,
OLDSMOBILE, WILLYS-KNIGHT
ET WINTON.**

CAMIONS

Denby, Kelly-Springfield, et Bethlehem,
capacité variant de 1500 à 12,000 livres.

LES PLUS GRANDS GARAGES DE LA PROVINCE

Nous avons l'avantage de posséder pour la meilleure satisfaction du public les deux plus vastes garages de la Province, dont l'un à Québec, et un autre à Chicoutimi.

Le Nouvel AUTO "OVERLAND - QUATRE"

A été construit pour répondre à la demande d'un char léger, confortable, économique et surtout facile à diriger sur la route. Il répond à la demande de millions de personnes de tous les rangs de la société.

Ses ressorts, suspension trois points, vous assurent le confort le plus parfait même sur les plus vilaines routes. Il est peu coûteux d'achat et d'entretien, de belle apparence et possède un fini remarquable.

SPECIFICATIONS.

4 Cylindres—27 H. P.—Empattement 100 pouces. Base de ressorts, 130 pouces, pesanteur totale 1,825 lbs., pneus 30 x 3½, jantes demontables, transmission en unité avec moteur-embayage à une seule plaque, Brek & Brek, distributeur d'huile à pression centrifuge. Un seul système de huilage pour le moteur, l'embayage, la transmission et le joint universel refroidisseur évantail, carburateur à deux stages, 2 systèmes de démarrage, coussinets Tunken, Essieu d'arrière flottant-engrenage biseau spirale. Tourne dans un rayon de 32 pieds.

Ressorts Triplex en acier 1ère qualité. Le dernier cri de l'amélioration dans le confort depuis l'invention du pneu. Cette patente est la propriété de la Willys Overland Limited et ne peut être employée que sur les chars Overland-Diván Marshall dans l'empilage, Capitonage démontable en sections. Fini superbe et luxueux.

QUATRE MODELES

Routière, 2 passagers, tourisme, 5 passagers, coupé, 2 passagers, Sedan, 5 passagers.

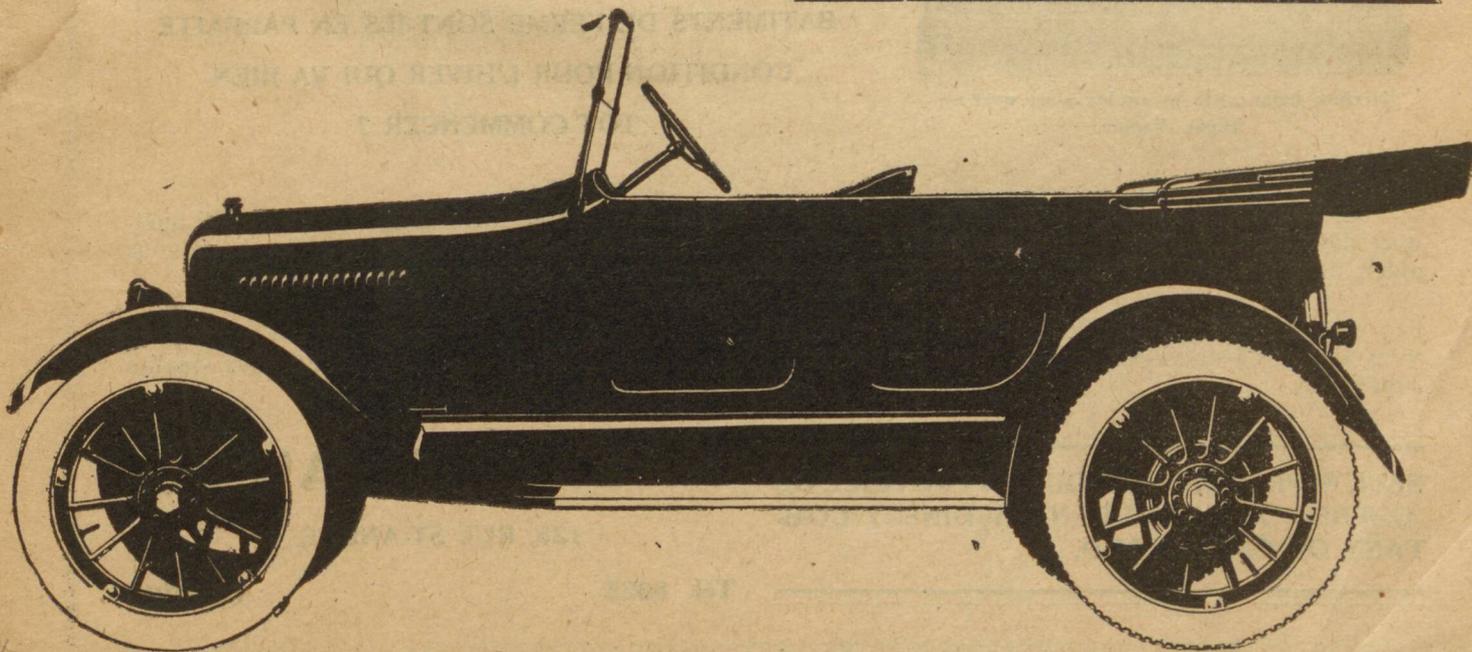
Demandez nos Prix.

Eug. Julien & Co

QUEBEC

CHICOUTIMI,

1200, RUE ST-VALLIER



MODELE DE TOURISME 7 PASSAGERS.

Vouslez-vous avoir satisfaction ?

Essayez le service Gaulin.

QUI VEUT DIRE MEILLEURE QUALITE, PROMPTE EXPEDITION ET
COURTOISIE EN AFFAIRE.

C'est le temps de commander les marchandises suivantes :

ALFAFA, FARINE DE VIANDE, OS GRANULE, NIDS A TRAPPE,
FONTAINES, GERMEUSES. COQUILLES, GRAVIER

Vos poules vous rapporteront profit en autant que vous leur donnerez ce
dont elles auront besoin.

Demandez nos CATALOGUES, ils vous seront INTERESSANTS.

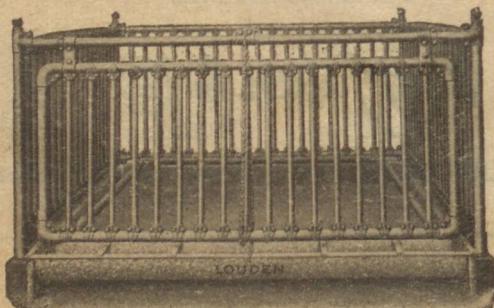
Tout ce qu'il vous faut pour les volailles, nous l'avons.

LA CIE J. A. GAULIN Ltée

153, ²⁵ ST-PAUL.

Téléphone 6345.

QUEBEC.



Barrière balançante et enclos pour part en
tuyau d'acier.



Aux Cultivateurs

VOS ETABLES, ECURIES, PORCHERIES ET AUTRES
BATIMENTS DE FERME SONT-ILS EN PARFAITE
CONDITION POUR L'HIVER QUI VA BIEN-
TOT COMMENCER ?

Si vous avez quelques réparations à faire, si au cours des hivers derniers vous avez remarqué quel-
ques défauts auxquelles vous désirez remédier, nous sommes à votre entière disposition pour vous
aider, dans ces améliorations et vous fournir les renseignements dont vous pouvez avoir besoin.

Quelles que soient les choses dont vous ayez besoin pour vos étables ou vos granges vous pouvez
vous adresser à nous. Nos conseils sont gratuits et nos marchandises sont toujours garanties de qualité
supérieure.

SEUL REPRESENTANT POUR LA PROVINCE DE
QUEBEC DE LA LOUDEN MACHINERY COM-
PANY OF CANADA LTD.

A. L. GAREAU INC.

128, RUE ST-ANDRE.

Tél. 8625

QUEBEC